QUÉBEC PRESSE

SEMAINE DU 26 JUILLET 1970, VOL. 2 NO 30 MAGAZINE

DOSSIER



CETTE CARTE ELOQUENTE n'a jamais été dressée et publiée avant aujourd'hui. Toute la partie en noir indique le territoire clubé. C'est 80% du domaine public. Les parties en gris sont les parcs nationaux, ouverts en partie seulement aux sportifs. A déduire aussi, indiqué par des hachures sur la carte, toute la partie urbanisée et toute la partie agricole du Québec. Résultat: 20% seulement du territoire propice à la chasse et à la pêche au sud du 51e parallèle, accessible par toute est ouvert à près de 6 millions de gens. Tandis que 30,000 membres des clubs privés se partagent 80% du domaine public.

Territoires de chasse et pêche
80% du Québec entre les mains

par Henri POUPART

Le Québec n'est pas une province comme les autres, c'est bien connu. S'il y a un groupe qui le sait mieux que n'importe qui, ce sont les amateurs de chasse et de pêche du Québec.

Les terres de la Couronne, comme on les appelle encore, couvrent ce qui reste d'inhabité au Québec. C'est là le paradis du gibier gros et petit, et du poisson. Il y a probablement plus d'un million d'amateurs de chasse et pêche au Québec.

Depuis des années, les amateurs de chasse et pêche se battent contre un ennemi tout-puissant: le club privé. Le club privé est une partie des territoires de la Couronne que le gouvernement loue à des individus ou à des organismes.

Le club privé est évidemment un privilège. Il y a des clubs privés qui disposent de cent lacs, dans des territoires grands comme des villes. Certains de ces clubs ne comptent que quelques dizaines de membres. C'est l'équivalent des "latifundia" d'Amérique du Sud. Pendant qu'une infinie minorité très privilégiée se partage la majeure partie du territoire, le peuple, vous et moi, en est réduit à la portion la plus petite.

Gabriel Loubier, ex-ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a accroché le grelot contre les clubs privés il y a cinq ans pendant la période électorale qui a mené Daniel Johnson au pouvoir contre Jean Lesage. Loubier reprenait ainsi un thème cher à bien des associations de pêcheurs et chasseurs.

Gabriel Loubier a fait naître un immense espoir chez les Québecois. On verra comment, malgré ses bonnes intentions, il a déçu ces espoirs.

Mais dans l'affaire Loubier, qui n'eut pas de résultats, les pêcheurs ont appris une chose: il faut tout faire soi-même. C'est pourquoi, depuis la Saint-Jean-Baptiste, un groupe de pêcheurs s'est formé sous le nom de Mouvement pour la libération des terres de la Couronne. Leur action à ce jour a consisté à "occuper" purement et simplement trois clubs privés. Et ce n'est pas fini! Et jusqu'à maintenant, le gouvernement n'a pas osé prendre des mesures contre les "forces d'occupation".

***QUEBEC-PRESSE** révèle aujourd'hui l'ampleur des territoires "clubés" au Québec, l'illogisme de la politique gouvernementale de la protection de la faune, les méthodes de ceux qui s'opposent à la démocratisation du territoire et surtout leurs petits secrets personnels, qui rendent leur campagne plus que douteuse, la grande farce et la grande hypocrisie du "déclubage" annoncé à grands coups de trompettes par le ministère du Tourisme sous Gabriel Loubier et enfin, les noms des principaux privilégiés du gouvernement, ces "latifundiaires" du Québec.*

30,000 personnes se partagent un territoire grand comme le Nouveau-Brunswick

Près de 80% des territoires de chasse et pêche du Québec accessibles par la route sont "clubés".

Seulement 30,000 personnes, d'après les statistiques officielles du ministère de la Chasse et de la Pêche ont accès à ces territoires.

C'est-à-dire, par voie de comparaison, moins de ½ % de la population du Québec.

En milles carrés, le territoire "clubé" se chiffre par 23,534. C'est-à-dire un peu moins que tout le Nouveau-Brunswick.

Répétons: 30,000 personnes se partagent un territoire de chasse et pêche grand comme le Nouveau-Brunswick. Ou mieux encore, chacune de ces 30,000 personnes dispose environ d'un mille carré de territoire privé de chasse et pêche.

LES AUTRES. . .

Pour le 1,000,000 chasseurs et pêcheurs qui restent, il y a environ 6,250 milles de territoire propice à la chasse et à la pêche et accessibles par route.

En gros, chacun d'entre eux dispose d'environ .000641 mille carré. Comparez et vous verrez ce qui distingue un privilégié d'un Québécois moyen et ordinaire.

De toutes les provinces du Canada et de tous les Etats américains, le Québec est le seul Etat à avoir des "clubs privés".

Cette brillante idée date de 1850, alors que le gouvernement dit de l'Union accorda le premier bail sur les terres de la Couronne, pour des fins de chasse et pêche. Depuis lors, cette idée a fait des petits et les clubs privés sont devenus les plus beaux cadeaux qu'un gouvernement pouvait faire à ses amis. Il y a eu bien des gouvernements au Québec depuis 1850 et tous ces gouvernements ont eu bien des amis puisqu'il y a présentement près de 1,600 clubs privés.

UN SPORT POPULAIRE

La chasse et la pêche sont probablement les deux sports nationaux du Québec et non pas le hockey, comme tout le monde prétend. L'an dernier, le gouvernement du Québec a vendu 1,163,565 permis pour une valeur de plus de $2,000,000.

L'an dernier, 30,000 permis seulement ont été vendus pour usage dans des territoires privés.

Si l'on ajoute que cette année, à cause de la pollution, le Richelieu, une grande partie du St-Laurent et un grand nombre de lacs publics et non clubés sont l'objet d'interdits, on peut se demander quel est le territoire qui reste vraiment à la disposition du peuple du Québec.

L'hypocrisie du "déclubbage

C'est le 30 mars 1967 que le gouvernement de l'Union Nationale annonça qu'il commençait à démembrer les "clubs privés".

Une liste de 600 clubs abolis avait été lancée avec un fracas publicitaire exceptionnel, en particulier dans le journal de l'UN, Montréal-Matin.

En février-mars 1970, un groupe de pêcheurs, dont en particulier M. Nazaire Paquet de la Beauce, dévoilaient un scandale: s'étant présentés au cours des mois précédents dans un certain nombre de clubs abolis, ils avaient constaté avec surprise que les territoires étaient toujours clôturés, dotés d'une barrière et même d'un gardien.

Ils accusèrent le ministre Gabriel Loubier de mauvaise foi. Celui-ci les menaça de poursuites. La guerre se poursuivit quand même et une enquête sommaire permit aux pêcheurs d'affirmer que tout ce qui avait diminué, c'était les noms de clubs, et leur nombre, mais pas la superficie du territoire clubé.

Gabriel Loubier se débattit comme un beau diable. Mais en vain. Les élections arrivèrent et l'UN mangea une volée comme jamais dans son histoire. Et le rapport le plus récent du ministère de la Chasse et de la Pêche confirme ce que les pêcheurs et chasseurs soupçonnaient déjà.

Les statistiques officielles disent qu'en 1966 il y avait 19,589 milles carrés de territoire sous bail dans tout le Québec.

Trois ans plus tard, en 1969, la superficie des territoires sous bail est passée à 23,534 milles carrés, soit une augmentation de 3,945 milles de plus, environ deux fois la superficie de l'Ile-du-Prince-Edouard. Une affaire de rien.

LA MEILLEURE

Pour expliquer cette augmentation, le ministère a une explication toute simple: ce n'est que depuis 1968 que l'on dispose d'instruments nous permettant de mesurer exactement les dimensions des territoires sous bail. En 1966, nous n'avions pas ces instruments. De plus, il faut compter, dans la superficie des territoires sous bail, les pourvoyeurs qui ont obtenu de nouveaux territoires. Or, du côté des pourvoyeurs, ils sont moins nombreux cette année qu'ils n'étaient en 1968. Leur nombre est passé de 213 à 191 chez les pourvoyeurs locataires et de 565 à 354 chez les non locataires.

Des permis coûteux

Des permis coûteux

La politique québécoise** des permis de **chasse et pêche a quelque chose** de spécial. **Si un Québécois est un amateur** chevronné **de chasse et pêche et qu'il veuille** pratiquer **toutes les pêches et toutes** les chasses **possibles au Québec, il lui en coûtera $44.40, ainsi répartis:

Permis de pêche	*1.50*
Salmonidés	*5.00*
Poissons - appâts	*2.40*
Caribou	*13.25*
Orignal	*13.25*
Chevreuil	*5.00*
Petit gibier	*4.00*

Dans l'Etat du Maine, il n'y a que deux permis: le permis de pêche à $3.25 et le permis combiné: chasse et pêche: Prix: $7.25. Et il n'y a pas de territoires** privés, **au Maine. Cette somme de $7.25** donne **droit à 100% du territoire, tandis** qu'au **Québec, $44.40 ne donne au Québécois** non **privilégié qu'environ 20% du territoire.

DOSSIER

le 1/2% de privilégiés

Permis de chasse et pêche

Notons que 2,087 non **Québecois ont obtenu** des permis de pêche au saumon en 1968. Si l'on tient **compte que moins de dix des 98 rivières à saumon du Québec** sont ouvertes au public, **il n'est pas surprenant de constater** que le gouvernement ne publie aucun chiffre **à savoir combien de Québecois ont** pu pêcher le saumon en 1968.

	Nombre de permis	Prix unitaire	Valeur totale
pêche			
Non-domiciliés :			
Permis du dépendant du chef de famille (pour toutes espèces)	17,896	$ 2.00	$ 35,792.00
Saumon — saison	1,176	15.00	17,640.00
Saumon — trois jours	911	5.00	4,555.00
Toutes espèces sauf le saumon	68,669	5.00	343,345.00
Domiciliés :			
Toutes espèces	413,145	1.00	413,145.00
Corégone	70	2.00	140.00
Poissons-appâts	820	2.00	1,640.00
Commerciale :			
Pêche avec agrès	762	—	7,756.40
chasse			
Non-domiciliés :			
Toute chasse, sauf les animaux à fourrure	1,816	100.00	181,600.00
Chevreuil, ours et autres espèces	1,391	25.00	34,775.00
Chevreuil, ours et autres espèces — Île d'Anticosti	588	26.00	15,288.00
Petit gibier et autres espèces	2,790	15.00	41,850.00
Ours et autres espèces	2,846	5.00	14,230.00
Port d'armes de chasse	425	1.00	425.00
Domiciliés :			
Caribou, ours et autres espèces	614	12.00	7,368.00
Orignal, ours et autres espèces	53,850	12.00	646,200.00
Chevreuil, ours et autres espèces	89,007	4.00	356,028.00
Chevreuil, ours et autres espèces — Île d'Anticosti	621	5.00	3,105.00
Petit gibier et autres espèces	186,865	3.00	560,595.00
Ours et autres espèces	6,488	2.00	12,976.00

Formation des clubs privés

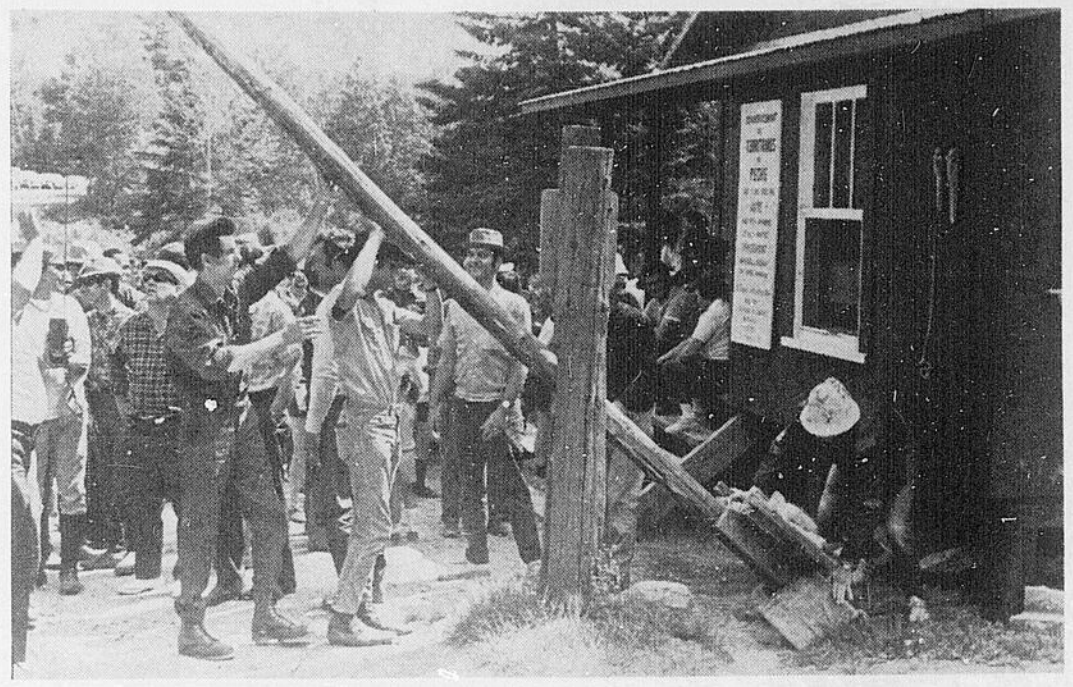
Le nombre de membres québécois diminue tandis que le nombre de membres non québécois augmente.

	Exercice financier 1967/68	Exercice financier 1968/69	Augmentation	Diminution
3 – Formation des clubs :				
Membres domiciliés	26,213	25,984	—	9/10%
Membres non domiciliés	4,146	4,558	10 %	—
Nombre de gardiens	2,156	2,194	1 7/10%	—
Nombre de guides	3,035	3,020	—	½ %

Statistiques des clubs privés

On note une légère, oh! très légère diminution à ces trois postes. Mais les seuls mots de "rivières louées" et de "lacs loués" ont de quoi mettre en furie tous les pêcheurs du Québec.

	Au 31/3/68	Au 31/3/69	Augmentation	Diminution
Superficie de territoires loués en milles carrés	24,250	23,534	—	3 %
Nombre de rivières louées	1,015	998	—	1½ %
Nombre de lacs loués	13,413	13,232	—	1½ %



LE PEUPLE ou en d'autres mots, les Québecois, entrant pour la première fois de leur vie dans un territoire privé, le St-Bernard Fish and Game Club, le 24 juin dernier.

Protection de la faune.. sous-developpement

Au chapitre de la protection, 334 garde-chasse et garde-pêche sont à l'emploi du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, à l'heure actuelle. Si l'on tient compte du fait que ces personnes ont droit naturellement comme tout le monde à des congés occasionnels, et qu'elles travaillent à des heures irrégulières, il n'est pas exagéré de penser qu'à l'heure où vous lisez ces lignes, au bas mot 150 garde-pêche seulement sont en service dans toute la province.

Ajoutez à cela que ces serviteurs de la Couronne sont mal payés, qu'ils n'ont qu'une ridicule allocation de dépenses annuelle de $300, et qu'ils sont mal équipés pour exécuter leur travail, (le Service de la protection ne dispose même pas d'un seul hydravion). Un Service de protection inadéquat et mal foutu.

Le résultat est flagrant et on le constate tous les jours. A titre d'exemple, quels sont ceux parmi vous qui lisez ces lignes qui ont déjà été "arrêtés" par un garde-pêche, même si ce n'était que pour exiger votre permis de pêche? Leur travail consiste beaucoup plus à vendre ou émettre des permis qu'à faire observer les lois de la chasse et de la pêche, pour en protéger au mieux les territoires giboyeux de la province. Au chiffre de 334 garde-pêche et garde-chasse permanents, on doit ajouter les saisonniers et les garde-barrière. Au cours de l'année 1969, environ 8,000 causes ont été portées par tous ces gens devant les tribunaux, ce qui représente environ le chiffre astronomique de 2 arrestations par mois par garde-pêche. De ce nombre, seulement 410 causes furent classées! Est-ce à dire que des 7,600 qui restèrent "en plan" aucune ne reçut jugement? Cette précision, on ne la trouve nulle part dans le dernier rapport annuel (1968-69) du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, et c'est bien embêtant pour ceux qui veulent "critiquer", avec chiffres axacts et officiels en mains. A croire que l'absence de données exactes fait la belle affaire du gouvernement provincial.



CLAIRE KIRKLAND-CASGRAIN, ministre de la Chasse et de la Pêche.

A titre de comparaison avec l'Etat du Maine, notre voisin du sud-est; rappelons que cet Etat entre approximativement 24 fois dans le Québec. Le Service de la protection de cet Etat dispose pourtant de 5 hydravions, un hélicoptère, de véhicules tout-terrain, et d'un effectif permanent de 134 officiers. Tout comme au Québec, certains garde-pêche et garde-chasse saisonniers et garde-barriere sont aussi embauchés tous les ans. Les statistiques sont éloquentes.

Pour ceux qui ne sont jamais allés visiter cette partie des Etats-Unis, je puis dire que c'est sûrement l'un des coins les plus giboyeux de toute l'Amérique du Nord. Rappelons enfin qu'au Maine, il n'y a aucun club privé et que tous les territoires sont par conséquent cela pour une population presque aussi nombreuse que celle du Québec. Ce qui prouve que la protection est possible.

Territoires de chasse et pêche

80% du territoire entre les mains de 1/2% de privilégiés

DOSSIER

Les étranges défenseurs des "clubs privés"

Les clubs privés trouvent des défenseurs. Le plus célèbre d'entre eux se nomme Jean Pagé, chroniqueur de grand air pour le journal Montréal-Matin. Le plus récent d'entre eux se nomme Léopold Bellemarre, maire de St-Alexis-des-Monts, qui y est allé de son petit discours quand des pêcheurs ont occupé un club privé à deux reprises tout près de sa ville. Il a même été une des vedettes de l'émission de Pierre Pascau, le Point du jour, la semaine dernière. Nous allons voir qui sont ces messieurs.

JEAN PAGE

Le chroniqueur de grand air de Montréal-Matin est le seul membre payé du Conseil supérieur de la faune.

A titre de secrétaire général du Conseil, il a droit à un salaire de plus de $10,000 par année qui lui est versé directement par le ministère de la Chasse et de la Pêche. Dans ces conditions, on imagine facilement pourquoi il accorde son violon sur celui du ministre.

En outre, il est de notoriété publique que Jean Pagé est directeur du club privé de chasse et pêche du lac des Grandes-Baies, en plus d'être membre de plusieurs autres clubs privés et de bénéficier souvent d'invitations à aller pêcher et chasser sur des clubs privés.

Le jour où Jean Pagé parlera contre les clubs privés, ce sera aussi étonnant que le jour où un curé parlera contre sa paroisse.

LE MAIRE BELLEMARRE

Le maire Bellemarre a fait l'éloge des riches Américains qui, dit-il, viennent porter une petite fortune à sa ville de St-Alexis-des-Monts chaque année, quand ils viennet chasser et pêcher au club Lasalle qui leur appartient.

M. Bellemarre ajoutait même que ses concitoyens sont très fiers de travailler comme domestiques au service des Américains du club Lasalle.

Ce qu'il s'est bien gardé de dire, c'est qu'il est président d'un club privé, le club Optimo.

Mais il y a mieux encore. Ce qu'il a oublié de dire surtout, c'est que le club Optimo est une partie du club Lasalle.

Le jour où le maire Léopold Bellemarre dira du mal des Américains du club Lasalle, ce sera aussi étonnant que le jour où un chien mordra la main qui le nourrit.

Le gouvernement Bourassa et les clubs

Statu quo jusqu'en 1971 et après, mystère!

Pressée de questions, le nouveau ministre de la Chasse et de la Pêche du Québec, Mme Claire Kirkland-Casgrain a déclaré la semaine dernière que la situation des clubs privés ne changerait pas d'ci 1971.

Ce qui ne signifie pas qu'il y aura des changements en 1971...

On comprend que madame le ministre ait hésité si longtemps à répondre précisément à cette question. Après tout, elle n'avait rien de bien neuf à annoncer.

Comme tout bon gouvernement, celui de Robert Bourassa se doit d'étudier les questions, de procéder à des enquêtes avant de prendre une décision. Le problème avec la question des clubs privés, c'est qu'il y a déjà une bonne douzaine de ministres qui ont étudié la question avant Mme Casgrain et la population attend toujours les résultats de ces études successives.
successives.

Les nombreux hauts-fonctionnaires qui sont en place depuis 20 ans doivent la connaître, cette fameuse question. Mais ils l'étudient encore. Comme ils seront savants un jour! Sauf qu'à ce rythme-là, on risque encore de se retrouver avec de nouvelles promesses à la veille d'une autre élection. Sauf que cette fois-là, si c'est Loubier qui fait les promesses, on ne les croira pas. Parce qu'il n'est pas le maître, dans son ministère.

Il reste aussi un autre choix, le remaniement ministériel. Quand l'actuel ministre sera prêt à prendre une décision, le hasard voudra qu'il change de ministère... et tout sera à recommencer. Le gouvernement libéral a déjà fait le même coup sous le règne de Jean Lesage.

Gabriel Loubier a malgré tout été le plus sincère de tous ceux qui sont passés à ce foutu ministère avant Madame. Même si les résultats ont été lamentables, il a eu le mérite d'avoir porté le débat sur la place publique.

Les intérêts en cause dans les clubs privés sont tellement puissants qu'ils peuvent se permettre de passer par-dessus la tête de n'importe quel ministre. Ce fut le cas avec Gabriel Loubier. Et le frein à ses bonnes intentions a été mis quand Bertrand a succédé à Johnson. On sait où les choses en sont aujourd'hui.



DES TRUITES JETEES à l'arrière du camp, dans un club privé près de St-Alexis-des-Monts. Elles étaient probablement trop petites au goût du membre. Et on viendra dire, ensuite, que la meilleure protection de la faune, ce sont les clubs privés!

Quelquesprivilégiés

Voici la liste de quelques "prévilégiés", membres ou agents de clubs privés.

M. Jules R. Timmins, président de Iron Ore of Canada et directeur honoraire du Royal Trust, etc., M. Renault St-Laurent, fils de Louis St-Laurent, directeur de Rothman's of Canada, directeur de la Banque canadienne nationale, etc.; Me Philippe Casgrain, époux de Mme Claire Kirkland, ministre de la Chasse et de la Pêche (club Cascapédia, d'après le dernier rapport du ministère); Me Gérard Lévesque, de New-Carlisle, ex-ministre du cabinet Lesage; Les Révérendes servantes de Notre-Dame Reine du Clergé; Les Révérends frères du Sacré-Coeur; M. le chanoine Andrien Pagé; Les Frères des Ecoles chrétiennes de St-Raymond; M.A.F. Mercier, président du journal Le Soleil; Le Séminaire de Chicoutimi; l'honorable juge Marcel Crête, de Shawinigan; Peat, Marwick, Mitchell, comptables agréés de Montréal, bénéficiaires de gros contrats gouvernementaux sous Jean Lesage; Lou Donolo, de Donolo Construction, Montréal; Monseigneur Charles-Edouard Bourgeois, de Trois-Rivières; la compagnie Asbestos Corporation; Me Henri-Paul Lemay, a qui le gouvernement Lesage a confié la présidence de la Commission d'enquête sur les problèmes municipaux de la Rive-Sud; l'Honorable juge André Taschereau, de Québec; l'Aluminium Company of Canada; Canadair Ltd.; l'honorable juge Marc Lacoste, de Montréal; l'honorable juge René Lippé, de Montréal; la famille Molson; l'Association des Banquiers canadiens; la Canadian Industrie Ltd.; l'honorable juge Raymond Raymond, de St-Jérôme. La OHIO Steel Foundry, des USA. La Quebec North Shore Paper (deux territoires); l'Industrielle, compagnie d'assurances; la famille Brillant, de Rimouski; Kruger Pulp and Paper (trois territoires); Marine Industries; The Ontario Paper. Et en général, tout ce que le Québec compte de "bleus" ou de "rouges" de quelque importance.

Québec, paradis de chasse et pêche, paradis de patroneux!

Qui a un club privé au Québec?

Une consultation sommaire de la liste officielle montre que la plupart des grosses entreprises papetières sont en bonne place parmi les privilégiés.

La Canadian International Paper, la Consolidated-Bathurst, la Domtar, la Price Bros, James McLaren sont évidemment là.

On sait que ce sont les compagnies de pâtes et papiers qui ont le plus contribué à la pollution des rivières du Québec, avec le transport du bois d'une part et les déchets sulfureux des moulins d'autre part. Ce sont pourtant ces mêmes entreprises qui se déguisent en protectrices de la faune, quand il s'agit de conserver leurs privilèges de clubs privés. Si on comprend bien, on est prêt à polluer l'eau des autres, mais pas la sienne.

On retrouve aussi des compagnies comme la Canada Steamship Lines, propriété de Power Corporation et bien d'autres, qui sont des habitués de la caisse électorale, sans doute.

Ajoutons à cette liste une bonne douzaine de communautés religieuses, des juges, des ministres anciens et présents, des députés, des avocats, des présidents de grosses entreprises comme Jean-Louis Lévesque, et on comprendra pourquoi c'est le "statu quo" au gouvernement, en ce qui concerne les clubs privés.

Et qu'on ne s'étonne pas si le "statu quo" dure plus longtemps que Claire Kirkland-Casgrain l'a laissé entendre.

Mais qu'on ne s'étonne pas non plus si les "occupations" de clubs privés se poursuivent...

POINTS DE VUE

du Comité des citoyens de Saint-Louis-de-France et de Luc Roy

Les citoyens du centre-ville aux dirigeants municipaux:

Avant d'investir dans les jeux olympiques, donnez des parcs à nos enfants!

Monsieur André Champagne,
Directeur des Parcs,
Ville de Montréal.

Monsieur,

Nous sommes à l'heure des contrastes, des scandales et des injustices. Nous sommes à l'heure où dans Outremont, les parcs publics sont devenus objets d'ornement parce que les enfants n'ont plus le droit d'y jouer alors que, dans le centre-ville, les enfants par centaines et même par milliers sont condamnés à séjourner dans l'ombre des maisons ou au soleil des trottoirs.

Nous avons mené une enquête sérieuse à l'intérieur d'une zone bien déterminée du centre-ville, entre les rues St-Dominique, Duluth, Drolet et Prince-Arthur. C'est un petit territoire: environ 2000 pieds de longueur par 1400 pieds de largeur.

Au cours de notre enquête, nous avons frappé à toutes les portes et nous avons découvert **1086 enfants de 18 ans et moins et 679 enfants de 10 ans et moins.**

Comme nous n'avons pas rejoint environ 25% des gens nous estimons que les chiffres de 1086 enfants et 679 enfants sont un minimum et qu'ils pourraient eux aussi être majorés de 25%.

Nous sommes en face d'un scandale public d'envergure. Car les grands parcs Jeanne-Mance et Lafontaine sont inaccessibles surtout pour les moins de 10 ans (à cause des distances) et le carré Saint-Louis sert à d'autres fins. . . Le seul mini-parc existant se trouve au coin Drolet et Duluth et mesure 54 pieds sur 66 pieds.

Nous demandons des parcs; nous exigeons des parcs; 619 personnes du quartier ont signé pour avoir des parcs. Ce n'est pas un luxe, c'est une nécessité de vie ou de mort pour nos enfants qui doivent jouer dans les rues et entre les automobiles. Nous fournissons à la ville l'endroit exact de sept petits terrains vagues du quartier et du grand terrain vague où doit être construite, d'ici à "quelques années", une école anglaise pour les Néo-Canadiens. Nous ne demandons pas un ou deux de ces terrains, **nous les demandons tous,** *et même avec tous, nous serons en bas du minimum vital.*

On va dépenser des millions pour les Olympiques. Est-ce que le sens de la justice des dirigeants de la ville de Montréal ne consentira pas quelques milliers de dollars pour l'aménagement de parcs dans un secteur qui doit se contenter comme terrains de jeux des trottoirs et des cuisines? Est-ce que le coût des Olympiques va être payé par la santé et la vie de nos enfants?

A la fin d'une recherche que nous avons menée sérieusement, nous avons réalisé que notre sentiment n'était pas de la colère mais de l'indignation et que notre voix n'était pas un cri mais un grondement sourd au fond de nous qui appelait à la justice! Pour le moment, nous demandons des parcs. Et nous n'acceptons pas que nos enfants jouent indéfiniment sur les trottoirs.

LE COMITE DES CITOYENS DE ST-LOUIS-DE-FRANCE.

NDLR -- Après avoir envoyé cette lettre et un dossier à la Ville de Montréal, sans résultat, le Comité des citoyens de St-Louis-de-France a décidé le 13 juillet de procéder lui-même à l'aménagement d'un de ces terrains, au coin des rues De Bullion et Roy.

Au cours du nettoyage, la police a fait irruption sur les lieux et a procédé à des arrestations pour "avoir déposé des briques sur la voie publique". Les personnes arrêtées ont été relâchées une heure plus tard et aucune accusation n'a jamais été portée contre elles.

Depuis lors, la Ville de Montréal a procédé elle-même au nettoyage dudit terrain. C'est un terrain privé et pour l'instant les enfants du quartier s'en servent comme parc. . . et espèrent que ce privilège que leur accorde le propriétaire durera au moins tout l'été.

D'autre part, des six autres terrains, deux ont été aménagés, l'un sur des Pins entre de Bullion et Hôtel de Ville et l'autre, le mini-parc dont parle la lettre, est actuellement bien équipé en balançoires, bancs etc. De plus, la Ville l'agrandira pour l'été prochain.

C'est une mini-victoire mais elle montre l'importance pour les citoyens de "prendre leurs affaires en mains".

Le prix des oeufs: les producteurs veulent être traités avec justice

Dans la chronique QUEBEC SAIT ACHETER du 5 juillet 1970, Mme Cécile Hamel se réfère aux prix actuels des oeufs, pour porter un jugement global qui condamne le plan conjoint que se sont donné les producteurs d'oeufs et ceux que s'apprêtent à se donner les producteurs de porcs et de chair de volaille.

J'admets que le prix des oeufs sur le marché de Montréal est plus élevé que dans les autres grandes villes canadiennes. Mais peut-on porter un jugement aussi global à partir de ce seul fait? Si vous consultez les statistiques concernant le prix des oeufs au cours des 3 ou 4 derniers mois, vous constaterez que la différence vient surtout de la diminution du prix payé aux producteurs des autres provinces.

DES STATISTIQUES

La question qu'il faut se poser est, à mon avis, la suivante: "Pourquoi y a-t-il eu diminution du prix sur les autres marchés?" Si vous consultez, encore une fois, les statistiques, vous constaterez que cette diminution provient d'une forte augmentation de la production due à un manque de planification de cette dernière. A venir a aujourd'hui la production des oeufs a obéi à un cycle d'environ 3 ans. Une année, les prix sont élevés (ex. 1966 et 1969), une autre année, les prix sont à un niveau à peu près moyen et une autre où les prix sont très faibles (ex. 1970, excepté marché de Montréal).

Lorsque le prix des oeufs est à son niveau le plus élevé, les producteurs (entendons surtout les intégrateurs, soit la grande entreprise capitaliste) augmentent leur production. Cela conduit à un surplus qui fait diminuer le prix, souvent en deça du coût de production, comme c'est le cas présentement sur tous les marchés canadiens, excepté Montréal. Les producteurs qui ne sont pas en mesure de supporter ces pertes pendant de longs mois, abandonnent la production.

LES CONSEQUENCES

Les conséquences de ce cycle de production sont que d'abord le consommateur paie quand même, en moyenne, sur une période d'environ 3 ans, des prix assez élevés pour les oeufs et que chaque cycle provoque la disparition d'un certain nombre de producteurs. Les plus touchés sont surtout ceux qui ont fait des efforts pour s'organiser une entreprise rentable qui devrait leur permettre de vivre convenablement.

Des productions agricoles qui étaient auparavant entre les mains des producteurs autonomes sont maintenant entre les mains de la grande entreprise capitaliste qui emploie, pour faire exécuter son travail, un certain nombre d'anciens producteurs. Hier propriétaires, aujourd'hui prolétaires.

Les objectifs que désirent atteindre les producteurs, par la formule des plans conjoints, sont en résumé les suivants: 'Assurer un approvisionnement **régulier** et **suffisant** des marchés tout en répondant au désir des consommateurs au sujet de la qualité, de la présentation, etc.. etc. . .et obtenir, pour leur produit, un prix **juste**". Par prix juste, j'entends un prix qui tient compte des coûts de production, plus un profit raisonnable qui assurera aux producteurs une juste rémunération. Comme preuve de leurs désirs, les producteurs ont offert, publiquement et à plusieurs reprises, de faire la preuve de leurs coûts de production. Cela ne sert-il pas l'intérêt du consommateur? "A date", aucune association de consommateurs n'a daigné répondre à une telle offre.

ET LE PRODUCTEUR?

Qu'est-ce que désire le consommateur? Se nourrir au plus bas prix possible ou être traité avec justice et équité, tout en traitant les producteurs avec justice et équité? Si le but poursuivi par les consommateurs est la justice et l'équité, la formule des plans conjoints sert les intérêts des consommateurs, en ce sens qu'elle permet aux consommateurs de pouvoir dialoguer avec un organisme vraiment représentatif des producteurs.

J'ai toujours cru et je crois encore que Québec-Presse et les associations de consommateurs défendent avant tout la justice et l'équité tout en dénonçant l'exploitation quelle qu'elle soit. J'espère ne pas être obligé de reviser ma position, car je serais obligé de me rendre à l'évidence que, là aussi, on accepte la loi du plus fort.

J'espère que ces quelques informations permettront un dialogue plus sincère et une meilleure information des lecteurs de Québec-Presse.

Je profite de l'occasion pour vous offrir mes félicitations pour le travail que vous accomplissez. L'information à QUEBEC-PRESSE est vraiment différente de celle que l'on retrouve dans les autres journaux.

Luc Roy,
Cap-de-la-Madeleine.

LES AVENTURES DE MONSIEUR LAPOIRE

AH! LA SALOPE! «...VOUS AVEZ TOUTE LA VIANDE ET L'ÉPICERIE QU'IL VOUS FAUT POUR NOURRIR TOUTE VOTRE FAMILLE...» QU'ELLE DISAIT... VOUS N'AUREZ RIEN D'AUTRE A ACHETER, ON VOUS FOURNIT LA VIANDE, L'ÉPICERIE ET LES PRODUITS NON-ALIMENTAIRES... TU PARLES!... VOUS AVEZ EN PLUS, LE CONGÉLATEUR GRATUIT QUI SE PAYE SEUL AVEC L'ARGENT QUE NOUS VOUS FAISONS ÉCONOMISER... ÉCONOMIE MON OEIL!

ELLE AVAIT POURTANT L'AIR SINCÈRE LORSQU'ELLE ME PARLAIT DE SON PLAN D'ACHAT

VOUS AUREZ TOUT CE QU'IL VOUS FAUT POUR NOURRIR TOUTE LA FAMILLE! RIEN D'AUTRE A ACHETER. VOUS ÉCONOMISEREZ DE CINQ A DIX DOLLARS SUR LA VIANDE.

GLUP! MIAM! MIAM!

...ET TOUT ÇA POUR SEULEMENT DIX-NEUF DOLLARS PAR SEMAINE! AVOUEZ QUE C'EST UNE AUBAINE! VOUS SIGNEZ ICI, ICI, ET ICI. MERCI!

OUI! OUI! OUI!

$19.95 PAR SEMAINE!!! MAIS ÇA FAIT DEUX ANS QUE ÇA DURE!

BEUARK!!

C'EST TOUT CE QUI RESTE! ON DEVRA BIENTÔT MANGER LE CONGÉLATEUR ET LES 16 ROULEAUX DE PAPIER DE TOILETTE! TU AURAIS MIEUX FAIT DE DEMANDER CONSEIL A TON AMI "COOPRIX" TU NE CROIS PAS?

COOPRIX?

LE LENDEMAIN, LAPOIRE ALLA CONSULTER (TROP TARD) SON AMI.

TON CONGÉLATEUR TE COÛTE PLUS DE $600.00 SANS COMPTER LES FRAIS DE FINANCEMENT D'ENVIRON $150.00

COOPRIX

LES FRAIS DE FINANCEMENT C'EST PAS ÇA QUI ENGRAISSE UNE FAMILLE. SANS OUBLIER QUE TU N'AS PAS LE CHOIX! TU PRENDS CE QU'IL Y A SUR LE MENU: BOEUF HACHÉ, PAPIER DE TOILETTE, FÈVES AU LARD, EAU-DE-JAVEL OU RIEN!

N'OUBLIE JAMAIS...

COOPRIX

A COOPRIX, TON CONGÉLATEUR T'AURAIT COUTÉ SEULEMENT $196.00 ET TU AURAIS TOUJOURS ÉTÉ LIBRE DE CHOISIR LES ALIMENTS DONT TU AS BESOIN ET SURTOUT... AUX PRIX COOPÉRATIFS PENSE UN PEU..!

COOPRIX

CO-OP

Varnier

cooprix::: ECOUTE INFORME PROTEGE LAISSE CHOISIR

CO-OP

:cooprix::: 1420 Est, rue Legendre - 1ère rue au Nord-Est du boulevard Métropolitain par Christophe Colomb - Tél. 382-1465

Ouvert: Mardi et mercredi: 10h. a 6h. - Jeudi et vendredi 9h. a 9h. - Samedi 9h. a 5h. - FERME LE LUNDI.

CO-OP

QUÉBEC-PARTOUT

PAR MAURICE-L. ROY

eastman

"Crack P.E.T."

Vendredi le 17 juillet, au théâtre de la Marjolaine, à Eastman dans les Cantons de l'Est, les comédiens de la pièce "Crack Pot", comédie musicale de François Cousineau et Louis-Georges Carrier, se sont fait voler la vedette par deux spectateurs qui ne sont pas tout à fait inconnus si l'on en juge par la réaction de l'assistance. Oubliant momentanément Barbra Streisand, sa journaliste australienne et les amours de tous ses autres ports, notre irrésistible premier ministre Trudeau était venu refaire son capital sentimental auprès de la comédienne Louise Marleau, qui joue dans "Crack Pot". Et deux rangées plus loin, René Lévesque, qui s'est bidonné à s'en décrocher la mâchoire en voyant entrer l'illustre soupirant.



Mais on a beau aimer le théâtre. . .ou les comédiennes, on ne passe pas inaperçu quand on s'appelle Trudeau ou Lévesque. Toujours est-il qu'à l'entracte, après que M. Trudeau fut revenu de l'arrière-scène, quelqu'un proposa une "bonne main pour M. Trudeau". Aussitôt cette ovation éteinte, quelqu'un d'autre proposa "une bonne main pour M. Lévesque", bonne main qui dura honnêtement trois fois plus longtemps que celle de M. Trudeau. Pour un premier ministre c'est fâcheux, mais pour un amoureux il n'y a pas d'épreuve trop difficile.

roberval

Il s'y passe des choses. . .

C'est qu'il s'en passe des choses à Roberval. C'est la Huitaine de Gaieté depuis vendredi dernier; c'est la traversée du Lac St-Jean samedi prochain; c'est "Jamchouan", le jamborée scout qui réunit 2,000 gamins de 97 pays; et à cette occasion, c'est la visite du premier ministre Bourassa. Je le vois d'ici, en culottes courtes, notre petit Jules ou Prospère qui sera le Québec de demain. Méconnaissable. Heureusement ses gardes du corps étaient là pour empêcher les petits camarades de le bousculer. Un peu "felluette" mais ça ne ferait pas de mal à une mouche cet enfant-là; il en serait bien incapable.

Mais la Huitaine de Gaieté ça vaut une mention. De tout pour tous. Des sports, de la danse dans les rues et dans les discothèques, une excursion à l'Ile-aux-Couleuvres en face de Roberval, déjeuner des "placotteux" tous les matins, souper champêtre sur le boulevard St-Joseph à Roberval, et demain, grand défilé annuel des nageurs avec chars allégoriques, majorettes et tout le bastringue, avec la participation de Johnny Weismuller, le "Tarzan" des bonnes années.

ste-agathe

Le Conquistador, disco-bag

Don Paolo Terio (Paul Thériault) nous annonce que le disco-bag Le Conquistador vient de prendre château en Laurentie, à Ste-Agathe, depuis hier. Le Conquistador, explique Don Terio, c'est le nouveau "bag" (et "bag" ça peut vouloir dire environnement, entre autres choses) en fait de disco-tout-ce-que-vous-voudrez!

"C'est, continue Don Terio, ce que Montréal a refusé à ses adeptes de musique moderne et rythmée que sont les jeunes adultes. La chaleur de notre décor, le velouté de notre alcool et, surtout, l'esprit des gens qui fréquentent ce lieu de libre gaieté vous diront que j'ai raison".

cabano

Le cathéchisme des juges

Le dogme de l'entreprise privée n'est pas près de trouver d'hérétiques dans l'appareil judiciaire québécois; alors que le patron de la moindre "binnerie" peut obtenir une injonction du premier juge venu pour obliger des travailleurs à cesser le piquetage ou à rentrer au travail, l'UCC de Rimouski et le Conseil régional de développement réunis n'ont pas réussi à décrocher une injonction contre la compagnie D'Auteuil Lumber, qui continue de couper du bois sur une concession du domaine public, concession accordée contre la promesse de D'Auteuil Lumber de bâtir une usine de panneaux agglomérés à Cabano. L'usine en question n'a jamais été construite mais D'Auteuil Lumber coupe toujours le bois du domaine public des Québécois. Et pour la deuxième fois le 7 juillet, un juge a refusé de mettre un terme à cette situation aberrante.

partout

Les Hebdos A-1

Pour la Xième fois, je viens de me "taper" les 21 hebdos A-1 du Québec pour savoir ce qui se passe dans nos régions. J'apprends avec grand intérêt qu'on a inauguré et béni la caisse pop de Louiseville et que c'est le président de la caisse, M. Béland, qui a coupé le ruban; avec photo à l'appui. A la lune bien sur de l'Echo.

Je lis dans **Le Réveil** de Jonquière que Mgr Paré officiait lors de la cérémonie de prononciation des voeux perpétuels de 4 recrues chez les Soeurs Antoniennes-de-Marie.

Je lis la chronique "Rions bien et nous mourrons gras" dans **L'Echo du Nord** de St-Jérôme. Il faut être drôlement gras pour mourrir de rire en lisant ça.

La Victoire, de St-Eustache nous apprend que M. et Mme Yves Labonté de St-Placide ont le plaisir de vous annoncer la naissance de Joseph Denis Martin. Porteuse, la mère du bébé.

L'Eclaireur-Progrès de St-Georges de Beauce nous donne des nouvelles de Ste-Aurélie: "M. et Mme Marcel Bilodeau et leurs enfants, Josée et Pascal, se sont rendus à Ste-Marie dimanche pour visiter leurs parents."

Dans la plupart des hebdos A-1, la chronique des naissances, mariages et décès prend au moins une page. Donc, si vous naissez, épousez et crevez, vous êtes assurés de trois mentions dans votre journal au cours de votre vie.

Il y a aussi les élévations au 4ème degré des Chevaliers de Colomb éminents. Il y a les résolutions de félicitation des clubs Rotary et les âneries des Chambres de Commerce.

Ailleurs on veut faire plus professionnel, on passe les communiqués de l'OLPQ (Office d'information et de publicité du Québec) ou ceux de Radio-Canada.

Objectivement. . .je préfère encore **Québec-Presse**.

Sainte-Aurélie

Notes sociales

M. et Mme Jos Godbout, de Ste-Rose de Poularies, en visite chez leurs parents et amis de Ste-Aurélie. Ils se sont aussi rendu au chevet de M. Gérard Gilbert, hospitalisé à St-Georges.

—M. et Mme Cyrille Beaudoin, de Hartford, et leurs enfants, Francine, Richard et Pierrette, en promenade chez leurs parents et amis de notre paroisse.

—M. et Mme Renald Gilbert ainsi que Mme Jean-Paul Gilbert et ses enfants, René, An-

valleyfield

Je suis journaliste. . .jaune

Mardi le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille par les sans culotte en France on commémorait l'événement dans le comté de Beauharnois en guillotinant le procureur de la Couronne à la Cour du bien-Etre social de Valleyfield, Me Yves Ampleman.

Ce dernier apprit la nouvelle de son congédiement par son successeur, Me Claude Blanchard, un fervent supporter de Gérard Cadieux, député libéral réélu dans Beauharnois le 29 avril dernier.

Le journaliste Jacques Hébert, de CFLB-radio à Valleyfield, reçut l'appel d'un Gérard Cadieux outré de la diffusion d'une telle information. "Cette nomination a été faite à mon insu," d'affirmer le député. Et l'embauchage de Diane Cadieux, fille du député, étudiante au CEGEP, au palais de justice de Valleyfield s'est également effectué à l'insu du député-papa.

Devant toutes ces insinuations si nettement dénuées, de fondement, le député Cadieux s'est écrié que tous les journalistes de Beauharnois sont "jaunes". C'est-à-dire qu'ils ne sont pas "rouges".

alma

Le progrès par nous-mêmes?

La Caisse d'entraide économique d'Alma, avec son $6,600,000 de capital souscrit, est actuellement la plus importante des 40 caisses de ce genre au Québec. Le président des caisses d'entraide économique du Québec, M. Jacques Gagnon, déclarait récemment lors d'une visite dans la région du lac St-Jean, que pour être vraiment efficaces les caisses d'entraide devront avoir atteint un capital souscrit de $10 millions chacune. M. Gagnon a fixé à 36 mois l'échéance pour atteindre cet objectif dans chacune des caisses compte tenu de la situation économique particulièrement dégradée au Québec ces années-ci. Les caisses d'entraide économique ont été mises sur pied dans le but très précis de consentir des prêts pour la construction d'entreprises industrielles ou commerciales, ou la consolidation d'entreprises existantes.

québec

Même retraités. . .

L'Association des enseignants catholiques retraités du Québec faisait parvenir une lettre à ses membres récemment, les priant instamment de participer au plan d'assurance collectif proposé par l'exécutif de l'association. On incluait même dans la lettre une enveloppe-réponse dont on trouvera la reproduction ci-dessous.

BUSINESS REPLY ENVELOPE
No Postage Stamp Necessary if Mailed in Canada
ENVELOPPE-REPONSE D'AFFAIRES
Franco si déposée au Canada

8c POSTAGE WILL BE PAID BY
DE PORT SERONT PAYES PAR

Canada Health & Accident
Assurance Corporation
Head Office,
625 Church Street,
TORONTO, ONT.

POSTES CANADA POSTAGE 8 CENTS 27856

Il s'agit peut-être des mêmes enseignants qui organisaient les campagnes d'achat chez nous et faisaient partie de l'Ordre de Jacques Cartier. L'auteur de ces lignes ayant été membre au 2ème degré de ladite Patente, est tenu par la devise de l'Ordre, Dieu et Patrie, et par le serment à ses Frères, de respecter tous les secrets qui entourent La Cause.

LE SIGNE DE $$$

par Louis Fournier

QUEBEC-PRESSE publie sous ce titre la chronique de la petite et grosse business au Québec. Ces nouvelles veulent informer nos lecteurs qui n'auraient ni le temps, ni le goût de lire les pages financières des journaux qui sont rédigées pour les initiés seulement.

Nous voulons enfin souligner, par le choix des textes, l'importance de certaines nouvelles pour la collectivité québécoise, nouvelles que les journaux minimisent ou passent sous silence.

Les 100 "Grands" au Canada

Seulement deux entreprises canadiennes-françaises figurent dans la brochette des 100 plus grosses compagnies canadiennes (**selon le chiffre d'affaires en 1969**): Bombardier, le grand fabricant de Ski-Doo de Valcourt, et Marine Industries Limitée de Sorel, société mixte dans laquelle la Société générale de financement du Québec (SGF) détient 60% des intérêts et la famille Simard 40%.

La liste des 100 Grands, compilée par le Financial Post de Toronto — la bible indique que Bombardier, connu pour son anti-syndicalisme à tous crins, occupe la **60ème** position et Marine Industries la **88 ième.**

Selon l'étude du Financial Post, le chiffre d'affaires des 100 plus importantes entreprises au Canada (y inclus, évidemment, les filiales des groupes étrangers, américains d'abord!) a grimpé de 15% en 1969 pour atteindre le total de $29.1 milliards...

Voici la liste des 25 premiers géants, dont une bonne douzaine sont des filiales d'entreprises étrangères, ce qui ne surprendra personne: 1- **Imperial Oil** (Filiale de Standard Oil of New Jersey) 2- **Bell Canada** (sous la coupe de l'American Telegraph and Telephone) 3- **Ford Motors** 4- **ALCAN** (sous la coupe du groupe américain ALCOA) 5- **Massey-Ferguson** 6- **Canadian Pacific Railways** 7- **George Weston Ltd** (la maison-mère est britannique) 8- **Canada Packers** 9- **International Utilities Corp.** 10- **International Nickel of Canada** (filiale de l'INCO-USA) 11- **Shell Canada** 12- **Gulf Oil Canada** 13 **Distillers-Corporation Seagrams** 14 **Mac Millan and Bloedel** 15. **STELCO** 16 **Canada General Electric** 17 **Domtar** 18 **Noranda Mines** 19 **Moore Corporation** 20 **IBM Canada** 21 **Consolidated-Bathurst** 22 **DOSFASCO** 23 **Texaco Canada** 24 **Hiram Walker- Gooderham and Worts** 25 **Canadien Industries Limited** (**CIL**).

Seulement 54 compagnies dites "canadiennes" font partie du sérail des 500 "corporations" dont la liste est compilée annuellement par le magazine américain FORTUNE.



LAURENT BEAUDOIN, C.A., président de Bombardier, la plus grosse entreprise canadienne-française et l'une des plus anti-syndicales.

Le fer américain du Québec

A l'exception de Wabush Mines, au Labrador, où les aciéries canadiennes STELCO et DOFASCO ont une participation de 42% et de Hilton Mines (Shawville, comté de Pontiac), où STELCO détient des intérêts, toutes les autres compagnies engagées dans l'exploitation du minerai de fer au Québec sont contrôlées par les aciéries et les sociétés minières américaines.

Cela vaut pour l'IRON ORE of Canada, **de Schefferville et Labrador City, le plus grand producteur de fer** au Canada, **un consortium dominé par les intérêts** Hanna Mining **de Cleveland;** Québec Cartier Mining **de Gagnon et Port Cartier, le plus grand producteur de fer** du Québec, **dominé par la** U.S. Steel: Quebec Iron and Titanium (Kennecott Copper Corp. et New Jersey Zinc Co.), Canadian Refractories limited (filiale de Harrison-Walkers Refractories de Pittsburgh, Pennsylvanie).

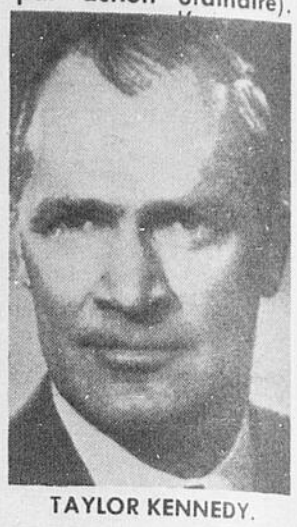
En raison des capitaux massifs requis pour la mise sur pied d'une entreprise d'extraction du fer, seules les aciéries qui transforment le minerai sont en mesure d'en assurer le financement et les marchés. 90% de ces marchés étant captifs, sous le contrôle des aciéries, il n'est pas étonnant que tout le fer québecois soit vendu hors du Québec puisqu'il n'y a ici que très peu de hautsfourneaux. Les Américains en profitent.

C'est pourquoi l'entrée en scène de SIDGEC-DOSCO, la sidérurgie d'Etat québecoise, apparaît comme une première percée en vue de modifier le tableau, par la transformation du fer au Québec même. Cela conduira SIDBEC à exploiter sa propre mine, début 1973.

Le géant canadien du ciment

Depuis que le groupe français Lafarge de Paris a absorbé récemment, sous le couvert pudique d'une "fusion", la compagnie Canada Cement fondée en 1909 par Lord Beaverbrooke, Ciments Canada Lafarge Limitée se classe au 3ème rang des producteurs de ciment en Amérique du Nord. Son actif dépasse les $200 millions et le volume des ventes annuel frise les $150 millions, avec 13 cimenteries dans 8 provinces.

Ciments Canada Lafarge, pour l'exercice financier terminé le 30 avril dernier, a enregistré des bénéfices nets consolidés de $8, 398,037.00 ($3.12 par action ordinaire) comparativement à $6,533, 145.00 en 1969 ($2.34 par action ordinaire).



TAYLOR KENNEDY.

Selon le président du groupe, Taylor Kennedy, il n'est pas question de déménager le siège social de la compagnie ailleurs qu'à Montréal, alors qu'un bon tiers de la production est effectuée au Québec...



U.S. Capital

Le capital étranger a investi plus de $625 millions dans les entreprises canadiennes en 1969, comparativement à $610 millions en 1968. A eux seuls, les Américains ont investi $440 millions.

Le trait dominant de ces investissements: un capital qui "**supplante**" le capital canadien et non pas un capital qui "**s'implante**". C'est-à-dire des injections d'argent qui permettent aux non-Canadiens de s'emparer du contrôle des entreprises existantes et non d'en créer de nouvelles ou encore de développer celles qui existent.

Les Américains se servent de plus en plus du profit réalisé avec les industries qu'ils exploitent déjà, au Canada, pour absorber des industries où il existe encore des actionnaires canadiens. Selon le Bureau fédéral de la statistique, en effet, l'argent investi au Canada et provenant de l'extérieur diminue d'année en année et les investissements viennent maintenant de l'intérieur!

On appelle ça une "colonie de l'intérieur"...

Amiante-Asbestos Corporation

Le Canada a longtemps dominé le marché mondial de l'amiante. Il est remplacé aujourd'hui par la Russie. On peut dire, en fait, que l'URSS a supplanté au premier rang les USA, car notre amiante était américaine... Le Québec, qui totalise 87% de la production canadienne, compte 8 compagnies exploitant l'amiante, 8 compagnies téléguidées d'outre-45ème.

Asbestos Corporation et Canadian Johns-Manville dominent le secteur et font "vivre" des villes de l'Estrie. La production, exportée à 95%, était évaluée en 1968 au Canada à 1 milliard 580,026 tonnes courtes.

Un seul exemple de domination américaine: Asbestos Corporation, le plus important producteur de fibres d'amiante au Canada. 54% de la propriété de cette firme a été transférée au conglomérat General Dynamics Corporation de New York lorsque cette société a acquis Canadair de Montréal, qui contrôle Asbestos Corp. Asbestos a enregistré en 1969 une hausse de 26% de ses profits qui totalisaient $6,100,000.00, à partir d'un chiffre d'affaires de $50,000,000.00.

Asbestos Corp., qui détient cinq filiales, doit réaliser sous peu au Nouveau-Québec, près du détroit d'Hudson, des immobilisations énormes pour l'exploitation de riches gisements d'amiante, parmi les plus gigantesques du continent nord-américain. Asbestos Corp. investirait plus de $200 millions dans ce projet, qui comprend rien de moins que la construction d'une ville, d'un réseau routier et d'un chemin de fer.

Charles Denis, libéral...

Un des hommes les plus près de Robert Bourassa se nomme Charles Denis, 41 ans, directeur à l'information du conseil exécutif et du Bureau du premier ministre. Après avoir collaboré à de nombreuses revues d'affaires et avoir fait du reportage au grand magazine américain ultra-conservateur TIME, à Montréal, il est devenu, en 1963, directeur des relations publiques des Bourses de Montréal et Canadienne. Il est l'auteur d'un livre intitulé "Qu'est-ce que la Bourse?". Un autre de ses "titres de gloire" est d'avoir été chef de cabinet d'un des ministres les plus anti-ouvriers qui soient: Eric Kierans.

Charles Denis fait partie des nouveaux "mandarins", du nouvel establishment libéral qui entoure Robert Bourassa, de ces hommes dont notre jeune premier ministre dit qu'ils forment "une équipe de jeunes administrateurs possédant déjà une expérience variée dans plusieurs domaines de l'administration tant publique que privée".

Robert Bourassa a su bien s'entourer, en prenant des hommes près du pouvoir: de la Bourse.

Québec-Ontario industriel

Les 4 industries qui versent la moyenne des salaires la plus élevée embauchent au Québec 14% de la main-d'oeuvre industrielle et, en Ontario, 26.3%. Ces industries sont celles du pétrole, du matériel de transport, des produits chimiques et des produits métalliques primaires.

En revanche, les 4 industries qui versent les salaires les moins élevés (vêtement, bonneterie, cuir et bois) emploient 22.8% de la main-d'oeuvre industrielle du Québec et 8.5% en Ontario.

Cette différence fondamentale dans l'industrialisation des deux provinces explique, en grande partie, l'appauvrissement du Québec et l'enrichissement de l'Ontario.



Ça c'est une bonne nouvelle

M. Pierre Bourgault, rédacteur en chef de Point de Mire, veut remercier les milliers de lecteurs de ce mensuel qui ont épuisé - en moins d'une semaine - les 15,000 exemplaires de l'édition de juillet.

POINT DE MIRE

OBJECTIF POUR AOÛT ET SEPTEMBRE

10,000

Abonnements

PRIX SPECIAL POUR L'ÉTÉ

$5 POUR 12 NUMÉROS

POINT DE MIRE, Abonnement: Casier Postal 120, Repentigny. Rédaction et administration: 3,500 Parc Lafontaine, suite 201, Montréal-132e, Qué. Tél.: 525-2568.

Nom. . . . . . .

. . . . . .

Adresse. . . . . . .

. . . . . .

Ville. . . . . . .

. . . . . .

Je paie par chèque ☐ par mandat-poste ☐

"La soif de la liberté est irrésistible. On ne saurait en retarder indéfiniment l'étanchement"

Ces deux phrases ne proviennent pas du petit livre rouge de Mao, elles n'ont pas été prononcées par Che Guevara ni par Ho Chi-Minh.

Elles terminent un éditorial de M. Jean Pellerin, dans La Presse du 20 juillet. Le champion du fédéralisme libéral parlait de l'échec du communisme en URSS et il s'était laissé emporter.

Dans l'affaire des clubs privés de chasse et de pêche, il est très important de ne pas confondre ce qui est important avec ce qui ne l'est pas.

L'important, c'est le principe que les terres de la couronne doivent être mises à la disposition de toute la population du Québec, pour qu'elle puisse y pêcher et chasser librement.



UN CLUB PRIVE, alors qu'il était sous le coup d'une occupation pacifique par des pêcheurs qui veulent avoir eux aussi, accès à nos magnifiques lacs et rivières.

Le ministre Claire Kirkland-Casgrain en convient très facilement d'ailleurs. Elle me l'a affirmé publiquement.

Tout le reste n'est que détail, même si parfois ces détails peuvent être embarrassants.

Il ne devrait pas être question de dédommager les clubs privés pour des installations qu'ils ont construites sur les terrains de la Couronne. Ils ont fait ces travaux à leurs propres frais, sans consulter le gouvernement et le gouvernement n'a pas l'obligation d'en assumer la charge. Au pire, on pourrait simplement permettre aux clubs privés d'utiliser leurs camps et leurs installations jusqu'à ce que ceux-ci se délabrent.

Objection majeure contre la "repossession" des terrains de la Couronne par le peuple du Québec: "Les Québécois manquent de respect pour la nature et détruiraient bien vite toute la faune de nos forêts et de nos lacs."

Si cela était vrai, ce dont je doute fort, le moyen de faire l'éducation des Québécois dans ce domaine n'est certainement pas de les priver de leurs lacs et de leurs forêts.

C.M. S'AGRANDIT

SPORT INC.

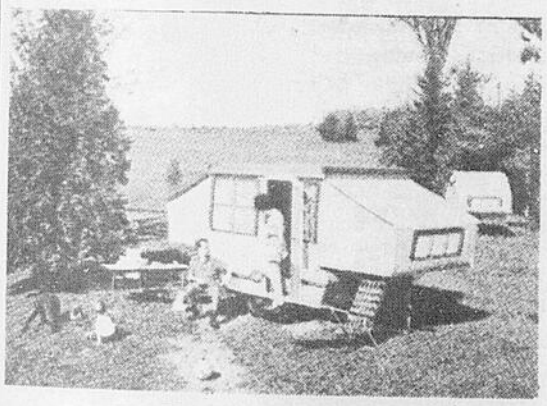
NOUS AVONS BESOIN D'ESPACE

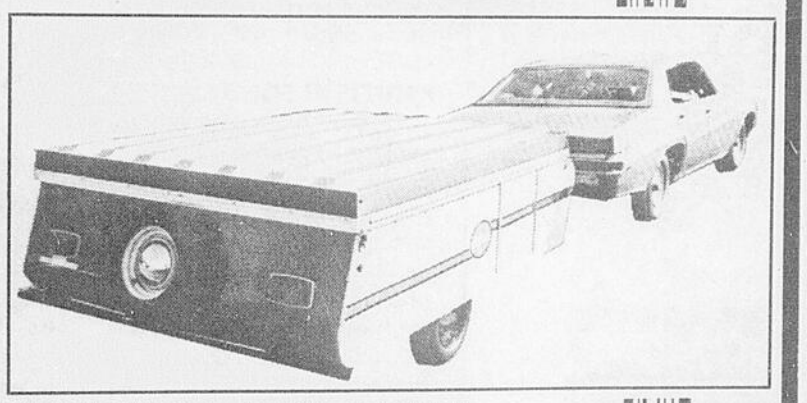
Il faut réduire notre inventaire de $100,000

BELLEVUE

6 PLACES
Rég. $1550
GRAND SPECIAL
$1345

8 PLACES
Rég. $1750
GRAND SPECIAL
$1545

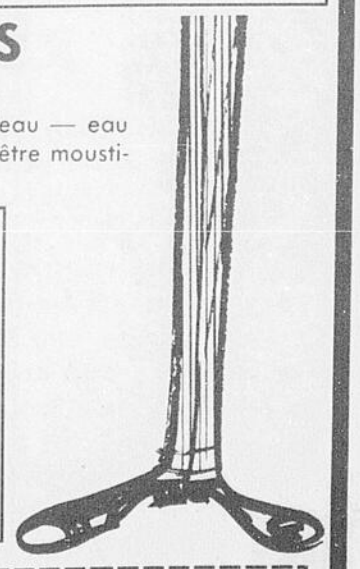




BELLEVUE A TOIT RIGIDE 8 PLACES

CE NOUVEAU MODELE ACCOMODE 8 PERSONNES A L'AISE

L'équipement comprend: bonbonne de 20 livres — pneu de rechange — système d'eau — eau directe — poêle encastré — chauffrette 10,000 B.T.U. — glacière encastrée — fenêtre moustiquaire avec fermeture vinyle — draperie intérieure — toit isolé.



AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE POUR TENTES-REMORQUES USAGEES

PREMIERS ARRIVES
PREMIERS SERVIS

Tél. 435-6322

LE PLUS GRAND CHOIX DE TENTES-REMORQUES ET DE REMORQUES JAMAIS VU

FINANCEMENT SUR LES LIEUX

ACCEPTONS ECHANGE

Demandez notre catalogue en couleurs en écrivant à: L. Pa. 26-7-70

C.M. SPORT INC. 319 boul. Labelle, Ste-Thérèse-Blainville

NOM .....

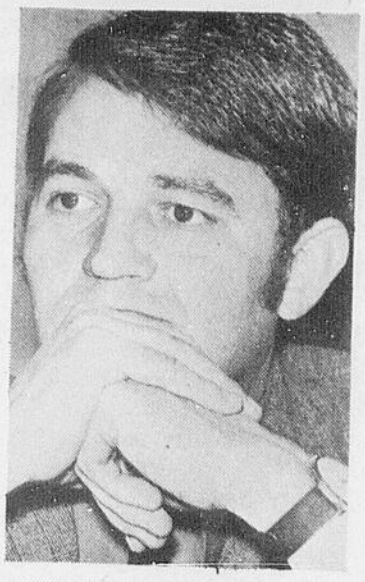
ADRESSE .....

No TELEPHONE .....

SPORTS C.M. SPORTS INC.

319 boul. LABELLE
Ste-Thérèse Blainville

LA SEMAINE DE



PIERRE PASCAU

Lorsqu'ils demandent justice pour leurs confrères qui se retireraient de l'assurance-maladie, les médecins spécialistes plaident en même temps la cause des chiropraticiens et des naturopathes, même s'ils le font inconsciemment.

Les syndicats ont eu raison de déclarer que l'assurance-maladie est, dans une large mesure, une assurance-médecins.

Si on voulait assurer la population du Québec contre la maladie, on lui fournirait les soins médicaux qu'elle réclame. Or il est évident qu'une grande partie de la population a recours aux chiros, aux naturopathes et à d'autres professionnels non orthodoxes de la santé.

Mais le gouvernement ne tient pas compte de ces citoyens-là. Il les force à payer leur cotisation à l'assurance-maladie et à payer ensuite les honoraires des professionnels de la santé qu'ils préfèrent consulter, mais que le gouvernement refuse de reconnaître. En fait les citoyens ne sont pas libres de se faire soigner à leur guise.

C'est triste de vieillir, lorsqu'on a des préjugés...

Le lieutenant Steve Olynyk a fait des confessions révélatrices au congrès des policiers, qui vient de se tenir à Montréal.

Il a déclaré que la société nord-américaine est menacée par une conspiration communiste, qui vise à détruire la fibre morale de notre jeunesse, et à répandre la contestation et le désordre.

Il veut bien admettre que le crime organisé constitue un véritable danger, dans le monde où nous vivons, mais selon lui, ce danger n'a pas la même gravité que cette fameuse conspiration, où l'on retrouve côte-à-côte des gauchistes, des maoïstes, des castristes, des communistes, ainsi que des hippies, des individus aux cheveux longs, des drogués et des déserteurs de l'armée américaine.

Il ne fait pas de doute que cet homme est obsédé. Il voit des ennemis partout, sauf là où ils se trouvent vraiment. Il ose dire que le crime organisé est moins dangereux que sa fameuse conspiration communiste...

Chaque fois que je croiserai un policier dans la rue, je vais me voir forcé maintenant de me demander si c'est le lieutenant Olynyk. Et j'aurai peur...

A l'heure où j'écris ceci j'ignore encore la décision que le gouvernement fédéral aura prise au sujet du satellite canadien. Mais peu importe ce que j'ai à en dire est indépendant de la décision que prendra Ottawa.

Monsieur Kierans, avec la clairvoyance et le jugement qu'on lui connaît, veut que tout soit rentable et le satellite canadien n'échappe pas à sa règle.

Il voudrait donc que le contrat pour sa construction soit confié à la compagnie américaine de Californie qui a fait la plus basse soumission. Il refuse de considérer la proposition de la compagnie américaine établie à Montréal, parce que sa soumission est plus chère.

Il s'agit du non-sens du siècle... Le prix plus élevé qui serait payé à la compagnie opérant au Canada ne couvrirait pas seulement le coût du satellite. Il pourrait être considéré, en partie, comme une subvention à une nouvelle industrie de grand avenir, qui emploierait de très nombreux techniciens canadiens. N'avons-nous pas besoin de ce genre d'investissements? Demandez-le donc à monsieur Bourassa...

En accordant le contrat à la firme californienne, nous ratons cette occasion d'entrer dans le courant de la construction spatiale, et nous forçons nos jeunes techniciens à s'expatrier pour aller construire ailleurs un satellite que nous payons de nos deniers.

Belle mentalité...

Dominion vous fait bien manger, Dominion vous fait bien payer !

par Maurice-L. Roy

La société industrielle a aussi ses mythes. Et l'un des plus coriaces est celui qui veut que les grands empires industriels et commerciaux parviennent à rationaliser leurs opérations à un point tel qu'ils peuvent fonctionner avec une marge de profit très faible tout en offrant les prix les plus bas grâce à leur pouvoir d'achat illimité.

Cette théorie était même acceptée par les consommateurs les plus avertis lorsqu'on voyait les magasins de la chaîne Steinberg, par exemple, offrir dans le domaine de l'alimentation des prix notoirement inférieurs à ceux de nos épiciers du coin. Jusqu'au jour où une entreprise de type coopératif, admettant et même précédant les méthodes modernes de mise en marché, présentait au public un centre d'alimentation défiant, mais défiant vraiment! tous les grands de l'alimentation. Coop-gro à Rimouski, Cooprix à Montréal et à Charlesbourg, tout en faisant leurs frais, vendent actuellement de 8 à 10% moins cher que les plus puissants et les plus "rationnels" des grands de l'alimentation.

Ou les grandes chaînes supportent des administrations très coûteuses et alors n'ont pas atteint le degré de rationalisation qu'elles prétendent. Ou les dirigeants de ces entreprises mentent lorsqu'ils laissent entendre que leurs profits nets sont très bas. Il faut bien que ces 8 à 10% de différence entre les entreprises capitalistes et les magasins coopératifs apparaissent quelque part!

A ce propos, l'examen du bilan financier de Dominion Store ne nous est pas d'une grande utilité; en 1969, pour des ventes de $600,000,000 on ne rapporte que des profits nets de $10,500,000, soit moins de 2%. Mais ce chiffre n'inclut pas toutes les sommes dissimulées sous le couvert des "dépenses d'immobilisation" et différents autres chapitres que les comptables connaissent bien au moment de faire les rapports d'impôt.

Nous possédons par contre des chiffres beaucoup plus révélateurs, tirés des documents officiels de Dominion Stores, chiffres qui nous permettent d'affirmer que cette chaîne d'alimentation prend des profits de 18% dans l'épicerie, de 27% dans les viandes, de 35% dans les fruits, 37% dans le non-alimentaire et de 60% dans le snack-bar. Si vous voulez des détails, consultez l'extrait ci-dessous de la liste des prix de revient et des prix de vente, liste distribuée à tous les gérants des magasins Dominion dans la région de Montréal.

Et si Dominion vous fait bien manger . . . il vous le fait bien payer!

Terre des Hommes ©

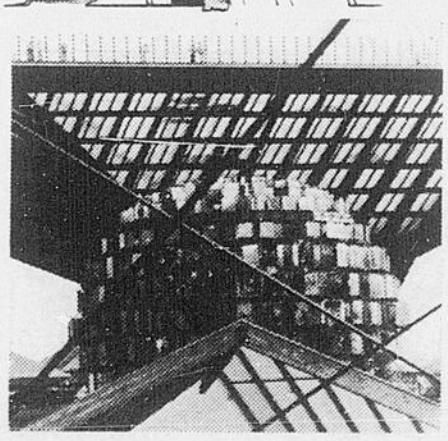
à meilleur prix grâce au VISA FAMILIAL

(Une nouveauté cette année)

70 pavillons entièrement rénovés . . . plus de 300 heures de spectacle par semaine, boutiques, kiosques, restaurants, La Ronde . . . le tour du monde en quelques heures . . . tout pour vous renseigner et vous divertir. Le VISA FAMILIAL contenant 12 visas d'un jour, catégorie jeunesse (deux visas pour un adulte), vous permet d'épargner $3 puisqu'il ne coûte que $12 chez tous les dépositaires de visas de Terre des Hommes.

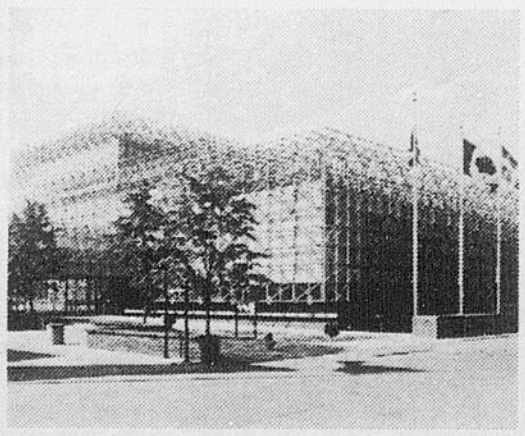












Le marketing dans les grandes chaines

Des méthodes qui frisent l'escroquerie

Les grandes chaînes d'alimentation n'ont pas que la différence entre le prix d'achat et le prix de vente comme source de profit; il y a toute une gamme de procédés qui permettent d'augmenter encore la marge de profit, même si ces procédés constituent le plus souvent une escroquerie pure et simple à l'endroit du consommateur.

LES ALLOCATIONS

Il arrive régulièrement qu'un manufacturier offre aux détaillants en alimentation une marchandise à rabais pour une période de 3 semaines ou un mois; les grandes chaînes vendent alors la marchandise à rabais pendant une semaine et empochent la différence pendant le reste de la durée du rabais.

PROFITS ET FORMATS

Quand Steinberg et Dominion achètent des oignons, ils ne les achètent pas à la livre; ils achètent à la tonne. Mais au moment de la vente, la marge de profit augmente inversement au format. Dans un document intitulé "Opération-Profits", un grossiste en fruits et légumes propose aux détaillants la marge de profit "que vous devez prendre sur chaque item". La liste, qui est assez révélatrice du taux des profits, propose aux marchands de prendre 30% sur les oignons en sacs de 10 livres; 40% sur les sacs de 5 livres; 55-60% sur les sacs de 2 livres. Les grandes chaînes suivent la même politique que les marchands indépendants.

LES ETALAGES

Les étalages de produits Catelli ou autres que vous trouvez "dans le milieu de la place" chez Steinberg ou Dominion ne sont pas nécessairement une gracieuseté de M. Steinberg ou de M. E. P. Taylor. Les compagnies qui mettent ainsi en évidence leurs produits doivent verser $2,500.00 chez Dominion et $5,000.00 chez Steinberg. Pour ces étalages, quand vous passez à la caisse, on ne vous accorde pas de réduction pour ces "committement display". C'est du profit tout à fait net.

LE 13ème CASSEAU

Entre le casseau de fraises ou de framboises que le grossiste livre aux magasins à chaîne et celui que vous retrouvez dans les étagères il y a une différence de quelques onces, soit un ou deux casseaux par caisse de 12. Mais le prix du casseau n'est pas diminué d'autant.

A CAUSE DES VIANDES

Il est fréquent (pour ne pas dire habituel) qu'on vous serve **la même viande** sous les appellations de "minced chuck" et de hamburger. Pourtant le "minced chuck" se vend 75 cents la livre alors que la viande à hamburger se vend 59 cents la livre.

PRIX MULTIPLES

Un procédé courant, celui des prix multiples, n'a vraiment pour objectif que de jeter la confusion dans l'esprit du consommateur et de l'amener à acheter davantage en lui donnant l'impression qu'on lui offre une aubaine. $0.11 chaque ou 9 pour $1.00. En réalité l'économie n'est que d'un cent, et le fait d'avoir acheté une grande quantité du même produit amènera automatiquement une plus grande consommation de ce produit.

ET LES FRUITS. . .

Alors là, on pourrait s'amuser longtemps: dans presque toutes les réclames publicitaires en alimentation, on annonce des oranges en grand spécial. Or il y a 8 grosseurs d'oranges et 7 ou 8 marques différentes. Mais dans les annonces, il n'est jamais question de ça. Le consommateur est trop bête pour comprendre et il ne doit surtout pas comprendre. "Oranges 113" signifie qu'il y a 113 oranges à la caisse. Les numéros vont de 24 à 180. C'est la même chose pour les pamplemousses (4 grosseurs), les cantaloupes (2 grosseurs, 45 et 56). Il y a 4 grosseurs de céleri, 18, 24, 36 et 48, et 3 grosseurs de salade, 18, 24, 36.

Il y a les tomates de 1ère et de 2ème qualité, mais c'est exceptionnellement indiqué dans les étalages, surtout quand il s'agit d'un "spécial". Eh bien ce sont des tomates de 2ième qualité que l'on vous vend.

On annonce les bananes "Chiquita", de première qualité, mais on en place en étalage qu'une quantité limitée, tout à côté des bananes "Cabana" ou autres, sans cloison. Seul l'acheteur averti verra le subterfuge. Evidemment les Cabana sont moins chères que les Chiquita.

La liste pourrait s'allonger indéfiniment. Ces quelques "trucs" nous ont été communiqués par des gens qui travaillent dans des magasins à chaîne, et pour qui il s'agit d'une nourriture quotidienne.

ECHALOTES	2 - 3	35
ESC.-CHICORE-ENDIVES		40
EPINARD	Cello	35
FEVES JAUNES	1 lb	35-40
FEVES VERTES	1 lb	35-40
NAVET	1 lb	45-50
OIGNONS	2 lbs	55-60
OIGNONS	5	40
OIGNONS	10	30
PANAIS	24 doz	40
POIREAUX	2	35
PIMENTS	1 lb	40

LA COLONNE de droite, dans cette liste, est le profit qu'un grossiste suggère à ses clients de prendre. . .

L'autopsie d'un "spécial"

Comment Dominion peut-il faire 18% de profit dans l'épicerie, 27% dans les viandes, 35% dans les fruits, 37% dans le non-alimentaire et 60% dans le Snack Bar? Comment peuvent-ils faire des profits aussi considérables quand on sait qu'ils offrent chaque semaine une série de spéciaux à un coût aussi bas?

A partir des listes que nous possédons (listes incomplètes) nous avons établi l'avantage réel que représentent les "spéciaux". Sur une vingtaine d'affiches dans les vitrines du magasin Dominion à l'angle des rues Jean-Talon et Pie IX à Montréal, nous avons pu retracer les coûts de revient et les prix "réguliers" de 10 produits. Ces produits sont en "spécial" pendant la semaine du 20 au 25 juillet; nous considérons donc que la semaine précédente ces produits étaient vendus à prix régulier.

Beurre Carnation	1 lb.	0.7	.67	.67
Moutarde Champion	16 oz.	0.11	.23	.19
French Mustard	12 oz.	0.9	.26	.26
Kellog Cornflakes	12 oz.	10.6	.36	.36
Catsup Dominion	20 oz.	7.6	.33	.27
Saumon Sockeye Clover Leaf	½ lb	0.0	.61	.61
Nation Best Straw Jam	24 oz.	6.4	.39	.39
Jus de tomates Domino	48 oz.	14.1	.29	.29
Margarine Maufield	1 lb.	13.0	.25	.25
Pain de viande Kam	12 oz.	17.0	.54	.53

Les profits sur les spéciaux sont plutôt modestes, comme on peut le constater; mais comme ça saute aux yeux également, la différence entre les prix réguliers et les spéciaux est minuscule quand elle n'est pas inexistante, et cette technique est malhonnête en ce sens qu'elle laisse croire à l'acheteur qu'on lui offre une marchandise à rabais alors qu'il s'agit du prix habituel.

Mais même ces spéciaux, qui ne sont pas très nombreux somme toute, quelqu'un les paie. Vous connaissez bien le prix du pain, du beurre, du jus de tomates, du "corn flakes", etc. . . Ce sont des produits "à demande", qu'on vend avec des profits généralement réduits puisque les consommateurs s'en servent comme point de repère pour comparer les prix.

Il y a par contre les produits "à impulsion" comme disent les gens du marketing. Ici les profits sont d'un autre ordre mais peu de gens sont en mesure de les évaluer.

Il s'agit de marques commerciales moins connues, de formats irréguliers, de produits dont la consommation est moins courante. Personne ne soupçonnera par exemple que Dominion prend 34.3% de profit sur la gélatine Davis en capsules (70 unités); 36.2% sur le spaghetti italien Kraft Dinner en 8 oz; 42.5% sur le macaroni Creamettes en 7 oz; 43.4% sur le jus d'orange frais Dominion en 32 oz; 52.0% sur la sauce aux tomates et oignons DelMonte en 14 oz; 56.0% sur la soupe au riz et légumes St-Armand en 7 oz; etc., etc., etc..

Et ces produits "à impulsion", vous les retrouverez sur les étagères à côté des spéciaux, persuadé que les prix c'est quelque chose de sérieux et que personne ne s'amusera à jouer avec ça pour tromper le consommateur. Surtout pas Dominion qui nous fait si bien manger.



C'EST TOUT A FAIT SPECIAL quand il y a un "spécial" chez Dominion.

C'est surtout à cause des "zones"

Selon que la concurrence est forte ou non dans le voisinage, les magasins des chaînes d'alimentation vendent à des prix différents. S'il y a un concurrent de l'autre côté de la rue, on diminuera les prix; mais ce n'est pas le gérant du magasin qui est autorisé à formuler une nouvelle liste de prix. C'est la direction de la chaîne, qui inclut dans les catalogues qu'elle envoie à ses gérants 3 listes de prix ou plus, en indiquant que telle liste s'applique aux magasins de la zone 1, 2 ou 3. Il ne s'agit pas de zones géographiques mais simplement de catégories de prix.

Dominion, qui avait 3 listes de prix (3 zones) dans la région métropolitaine, il y a quelques mois encore, les a abolies peu de temps après l'ouverture de Cooprix... Tous les magasins Dominion de la région métropolitaine opèrent donc avec les prix de la zone 1, à l'exception de deux magasins qui ont gardé les prix de la zone 3, beaucoup plus élevés que ceux de la zone 1. L'un de ces magasins est situé au 549 de l'avenue Ogilvy. Il y en a deux autres qui opèrent avec les prix de la zone 2, moyen terme entre les zones 1 et 3. Et enfin dans 3 autres cas, on a établi une nouvelle liste de prix qu'on a appelée zone 6. Il s'agit de magasins soumis à une très forte concurrence et les prix dans ces derniers cas sont légèrement inférieurs à ceux de la zone 1.

Selon toute vraisemblance, la zone 3 couvrirait la région des Laurentides, de Trois-Rivières et certaines autres régions dans un rayon de 80 à 100 milles de Montréal.

Extrait de la liste de prix distribuée aux gérants des Magasins Dominion. Dans la 1ère colonne, immédiatement après la description du produit, le pourcentage de profit correspondant aux prix de la zône 1.

ITEM	%
PARTY TYME INST MIX	
P TYME SCREW DRIVER INST	25.8
CHEDDARETTES	
JACKS CHEDDARETTES	36.2
CONES	
ROBINSON REGULAR CONES	25.9
ROBINSON REGULAR CONES	24.7
ROBINSON COLORED CONES	25.9
ROBINSON REG CUP CONES	25.9
MAGIC SUGAR CONES	25.9
OLD LONDON MELBA TOAST	
MELBA TOAST PLAIN	26.9
OLD LON UNSL MELBA TOAST	26.9
MELBA TOAST RYE	26.9
MELBA TOAST WHEAT	26.9
OLD LON ONION MELBA TOST	26.9
MELBA TOAST PLAIN ROUND	23.9
MELBA TOAST PLAIN ROUND	20.2
OLD LONDON MELBA TOAST	25.6
GAUTHIER	
O GAUTHIER BREAD STCK PL	24.4
GAUTHIER PL BR ST40ZBOGO	24.4
CRISP BREAD	
RYKING MED BROWN C BREAD	27.0
RYKING LGHT CRISP BREAD	27.0
RYVITA RYE CRISP BREAD	27.4
RY-KRISP SEAS CRISPBREAD	23.2
OATCAKES	

Il faut 10, 20, 100 Cooprix

Après un an d'existence, Cooprix de la rue Legendre à Montréal inquiète les grands de l'alimentation. Un modeste centre alimentaire-coopératif, situé au diable-vauvert, qui met en cause les méthodes d'un géant comme Dominion, propriété de l'empire financier Argus Corporation à la tête duquel on retrouve le multi-millionnaire de Baieview Street dans le nord de Toronto, E.P. Taylor.

Et s'il y avait 10 Cooprix à Montréal. Et pourquoi n'y a-t-il pas 10 Cooprix à Montréal?Pourquoi le Mouvement Desjardins construit-il des centres commerciaux? Royal Trust, Argus Corporation et Power Corporation peuvent construire des centres commerciaux; ils ne peuvent pas construire de Cooprix. Le Mouvement Coopératif Desjardins, lors de son dernier congrès, a décidé de se fixer de nouvelles priorités, quand on aura obtenu les résultats de certaines études en cours. Ira-t-on dans le sens des empires commerciaux, de l'intégration horizontale, bâtira-t-on des Place Bonaventure pour montrer que "nous autres aussi on est capable"? Ou cherchera-t-on une voie originale pour augmenter les services offerts au consommateur et prendre sa défense. Le mouvement coopératif des années 80 aura-t-il copié et reproduit les modèles des empires financiers, maintenant dans l'ignorance et la servitude un plus grand nombre d'individus? ou retournera-t-il d'où il vient, près du peuple, enraciné dans les besoins actuels, capable de renouvellement et de respect des individus?

Il est utopique de croire que nous pouvons reprendre notre économie en main en entrant dans la course des monopoles capitalistes; nous sommes partis trop tard.

La propriété coopérative est le mode de démocratie économique le plus valable que nous connaissions à ce jour, et si le mouvement coopératif québécois continuait à s'en éloigner, nous n'hésiterions pas à le combattre, au même titre que les empires financiers internationaux.

Faites vacciner vos enfants! Vous leur sauverez la vie et, peut-être, celle de vos petits-enfants...

QUEBEC SANTE

par le Dr Serge Mongeau

Dans un mois et demi, des enfants commenceront pour la première fois à fréquenter l'école. On exigera d'eux un certificat de vaccination antivariolique. Et sans doute, comme chaque année, quelques parents - sur la base de leurs croyances naturistes - s'opposeront à cette mesure.

Le vaccin contre la variole est le seul qui soit obligatoire chez nous. La plupart des gens sensés se prévalent aussi de la protection offerte par les vaccins contre la tuberculose, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite. Mais dans ce domaine de la médecine préventive, les développements récents sont nombreux; il est maintenant possible de se protéger contre les oreillons, la rougeole et la rubéole. Comme ces trois derniers vaccins ne sont pas encore offerts gratuitement par les services publics de santé, ils sont beaucoup moins connus.

L'EFFICACITE DE LA VACCINATION

Le principe à la base de la vaccination est le suivant: il s'agit d'introduire dans l'organisme à protéger des microbes tués ou affaiblis de telle sorte que l'organisme puisse développer une réaction contre eux pour être en mesure d'être préparé à se défendre, si jamais une nouvelle exposition à ce microbe se produisait. Par la vaccination, nous donnons une petite infection bien contrôlée qui cause parfois quelques désagréments, mais qui est bien loin des dangers auxquels on serait exposé si l'on contractait la véritable maladie. Les résultats obtenus depuis quelques années, grâce à la vaccination, apparaissent clairement dans le tableau 1.

Il existe des maladies qui ont été complètement bannies du continent grâce au vaccin: ainsi entre 1920 et 1930, de 30,000 à 100,000 cas de variole étaient annuellement découverts aux U.S.A.; une bonne partie de ces malades en mouraient; dans les quinze dernières années, il n'y a eu qu'un cas de cette maladie.

LES RECENTS PROGRES

LA ROUGEOLE: le premier vaccin contre la rougeole était constitué de virus morts. La protection qu'il accordait n'était pas durable. Par la suite, on a développé un vaccin à partir de virus vivants mais atténués. Il en résulte une très légère infection avec un peu de fièvre et parfois une petite éruption; mais la protection est permanente. Un rapport américain sur ce vaccin se termine ainsi: **"L'expérience nous a démontré que sur plus de 20 millions de doses administrées aux Etats-Unis jusqu'au début de 1967 les vaccins de virus vivant et atténués de la rougeole sont parmi les agents immunisants les plus sûrs qui soient. A ce jour, on n'a relevé que très peu de réactions sérieuses causées par ces agents."**



EN PLEINE SANTE aujourd'hui, votre enfant court les plus graves dangers s'il n'est pas vacciné. Voyez votre médecin. Il a à sa dispotition des vaccins qui ne sont pas encore injectés dans les cliniques publiques.

La rougeole est une maladie qui peut facilement être grave: sur dix mille enfants atteints, dix devront être hospitalisés pour encéphalite, et un en mourra.

LES OREILLONS: cette infection des glandes salivaires est généralement considérée comme bénigne - tant qu'elle ne se complique pas d'une atteinte (rare faut-il dire) du cerveau, des oreilles, des yeux, du coeur ou des organes de reproduction. Aussi pour éviter de telles complications, recommande-t-on actuellement de vacciner tous les enfants après 12 mois.

Le vaccin, de découverte relativement récente, est préparé lui aussi à partir de virus vivants atténués. Il se donne, tout comme pour la rougeole, par une injection unique dans le bras.

LA RUBEOLE: préparé à partir d'un virus vivant atténué et donné en une injection sous-cutanée, le vaccin contre la rubéole est le plus récent. En elle-même, la rubéole cause rarement des difficultés à la personne affectée, mais son danger réside dans le fait que si une femme enceinte contracte la rubéole dans les 12 premières semaines de sa grossesse, son enfant risque de naître avec des difformités graves. Il y a donc intérêt à faire vacciner tous les enfants qui à l'école se transmettent cette maladie, de telle sorte qu'on élimine les risques de contact de femmes enceintes avec des enfants atteints.

LE ROLE DES SERVICES PUBLICS

Avant de rendre disponibles au grand public les nouveaux vaccins, les services de santé mettent toujours un grand nombre d'années. Si bien que seules quelques familles qui consultent régulièrement le médecin s'assurent-elles de la protection offerte par la vaccination. Pourtant, l'éradication d'une maladie contagieuse ne peut se faire sans vaccination massive. On pourra objecter que le fait de rejoindre tous les individus serait une mesure des plus coûteuses: quand on calcule tous les coûts impliqués par la maladie, on se rend compte qu'il n'y a pas de commune mesure entre le laisser-aller et la vaccination: à titre de référence, voici les calculs établis, il y a deux ans, pour la rougeole, au Québec. (Tableau 2)

Tableau 1

Mortalité par certaines maladies au Canada

Année	Diphtérie Nombre de cas	Diphtérie Nombre de morts	Coqueluche Nombre de cas	Coqueluche Nombre de morts	Poliomyélite Nombre de cas	Poliomyélite Nombre de morts
1943	2,804	287	19,082	416	327	26
1948	898	86	7,084	155	1,168	74
1953	132	15	9,387	134	8,878	481
1958	66	6	6,932	40	323	26
1963	76	7	6,136	28	123	16
1967	41	0	4,954	15	2	0

Tableau 2

Prédisposés à la maladie (1-12 ans)	289,042	Coût total d'hôpital	$ 173,426
Prévision de cas de rougeole	86,713	Honoraires à l'hôpital (env.)	$ 28,910
Hospitalisés avec complications	354	Globuline Gamma fourni aux contacts	$ 19,649
Hospitalisés sans complications	166	Frais médicaux et honoraires (malade alité au domicile)	$ 861,930
Séjour moyen d'hospitalisation - jours	9.5	Frais directs	$1,083,915
Nombre total de jours d'hospitalisation	4,940		
Jours d'absence de l'école	130,070	Soins à vie pour enfants arriérés	$2,900,000
Arriérés (mentalement)	29	Coût des journées d'absence de l'école	$ 390,210
Encéphalite	87	Coût total	$4,374,125
Mortalité	9		

Estimation du coût d'immunisation de tous les enfants prédisposés à la rougeole dans un programme massif d'immunisation — $ 486,919

Il ne fait aucun doute que si on effectuait des calculs identiques pour chaque maladie contagieuse, et si l'on voulait agir rationnellement, la vaccination multiple deviendrait vite obligatoire.

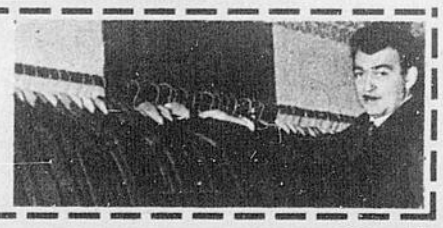
MANUFACTURE
OUVERT AU PUBLIC



LE VRAI MANUFACTURIER

Comparez

COUPON valeur $5.00 avec l'achat d'un complet



CHARGEX

8000 HABITS Venitien 39.00

HABITS
ASTRAL Uni. . . . . $49.
JAMES BOND PRIX
'Double Breast' ½ prix

SPORT JACKET. . $22.
SOULIERS. . . . . $15.
PANTALONS. . . $12.95
HABITS D'ENFANTS
5 à 15 ans à partir de $19.

AUX GALERIES DE L'HABIT
6336 PAPINEAU MONTREAL 274—5131

Rosalie Namer, céramiste

"J'essaie de faire des choses fonctionnelles, mais belles"

par Mireille Morency
photos Patricia Lacroix

En entrant chez Rosalie Namer, on pénètre dans un monde entouré d'arbres, plein de beaux vieux meubles, de plantes vertes et... de céramiques.

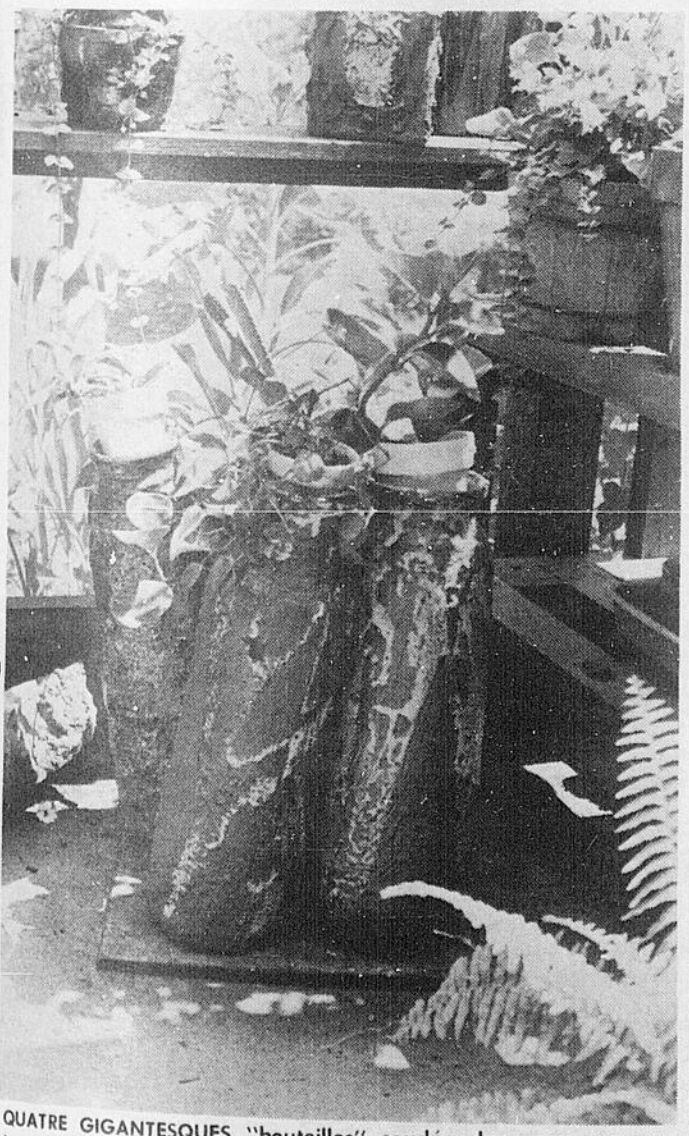
Rosalie Namer est céramiste et, depuis quinze ans, sa production est considérable. Pour rejoindre l'atelier attenant à la maison, il faut passer dans un jardin couvert, rempli de fleurs et de plantes. L'atelier, c'est d'abord le tour, où naissent toutes les formes et puis le four, immense, fait de briques et qui occupe presque entièrement la pièce où il est situé; ce four chauffé par deux chalumeaux puissants peut atteindre 2500 degrés et peut recevoir environ 250 pièces de céramique de dimensions moyennes. De cette pièce on passe alors dans une autre, plus fraîche celle-là, où a lieu la première de toutes les opérations: la préparation de la terre. Une fois la terre mélangée, elle est mise à sécher dans de grands bassins de plâtre où elle atteint le degré de durcissement voulu pour être travaillée. L'atelier compte aussi un coin où sont préparées et appliquées les glaçures et un autre où les objets finis sont emballés avant d'être expédiés à Montréal, Québec, Toronto ou Vancouver.

Rosalie Namer est probablement l'artiste dont la production en céramique est la plus abondante et la plus régulière au Québec. Le jour de notre interview, une cuisson était en cours et les 250 pièces que contenait le four représentaient le travail d'une semaine et c'est à peu près toujours comme ça. **"Céramiste, ce n'est pas un métier de femme,** dit Rosalie Namer en riant; **si j'avais su tout ce que ça comportait, je ne sais pas si j'aurais eu le courage! C'est un métier très dur physiquement: préparer la terre, déplacer des pièces parfois très lourdes, passer des nuits blanches (comme la nuit dernière) à surveiller une cuisson...**

- Et vous faites tout cela vous-même?

- **Oui, la plupart du temps je n'ai qu'un seul apprenti avec moi.**

- Mais n'avez-vous jamais été tentée de produire sur une plus grande échelle, avec plusieurs employés?



QUATRE GIGANTESQUES "bouteilles" soudées les unes aux autres pour recevoir des plantes ou des fleurs coupées ou n'importe quoi...



ROSALIE NAMER. Ses oeuvres sont présentées dans toutes les expositions importantes autant en Europe qu'en Amérique.

- **Oui, évidemment, j'y ai pensé, mais je ne veux pas devenir un "surveillant": quand on a des employés, on finit par passer plus de temps à les surveiller, à les conseiller qu'à travailler, et moi je veux travailler.**

- Votre production est composée presque essentiellement d'objets d'usage courant, d'objets fonctionnels. Pouquoi?

- **Eh bien, c'est parce que j'aime les gens et que j'ai besoin de communiquer avec eux. C'est ma façon à moi de pénétrer dans la vie des gens, par des objets dont ils se servent tous les jours.**

- Vous croyez que les objets d'usage courant doivent être beaux?

- **Je le crois profondément. On peut accrocher une peinture au mur et au bout de quelque temps ne plus la voir, perdre le contact avec cet objet; mais une tasse dans laquelle ont boit, une assiette dans laquelle on mange trois fois par jour, c'est un contact direct très important! C'est pour cela que j'ai choisi de faire des choses fonctionnelles; je n'ai pas beaucoup à dire mais je voudrais le dire bien.**

Les objets qui sortent des mains de Rosalie Namer sont souvent multi-fonctionnels: une petite assiette peut aussi être un cendrier, une grande plaque de forme irrégulière peut devenir une assiette ou un élément décoratif mural selon l'inspiration de l'acheteur et un petit pot peut aussi bien recevoir du sucre qu'une plante verte. Les dimensions des céramiques de Rosalie Namer sont extrêmement variées: ça va du minuscule vase qui tient dans le creux de la main à la jardinière imposante que l'on pose à même le sol et qui peut recevoir des plantes très grandes. La ligne, la texture et les couleurs de tous ces objets sont vraiment magnifiques de Rosalie Namer sont en vente un peu partout, mais en particulier aux magasins de la centrale d'artisanat rue St-Denis et rue Peel.



FABRIQUES DE TERRE de grès, tous les objets que crée Rosalie Namer peuvent aller au four ou être déposés sur une flamme directe.

COLLÈGE DE ROSEMONT
ÉDUCATION PERMANENTE

SESSION D'AUTOMNE 1970
Du 9 Septembre 1970 au 23 décembre 1970

COURS OFFERTS

GENERAL

Biologie -301
Chimie -101
Français -102-202-502
Maths -153-103
Philo -101-201-401
Physique -102
Psycho -900
Sc. sec. 940

PROFESSIONNEL

Biochimie 301 (T.L.M.)
Instrumentation 201 (Inhalo.)
Organisation de l'entreprise 116 (t.adm.)

EDUCATION PHYSIQUE

Golf-Tir à l'Arc-Escrime
Expression corporelle
Conditionnement physique

GRATUITE possible pour les adultes
BOURSES D'études pour les étudiants à temps partiel

Date limite des inscriptions: 25 AOUT 1970

Renseignements:
Secrétariat pédagogique
6400, 16ième avenue Montréal (408e)

TÉL: 376-1620 POSTE 68

LE SERVICE DE LA RECHERCHE
ET
DE L'EXPÉRIMENTATION PÉDAGOGIQUE
DU COLLÈGE LIONEL GROULX

offre les emplois suivants:

1- DIRECTEUR DU SERVICE

Fonctions:
- Il est responsable auprès du directeur de service pédagogique de deux domaines de recherche: l'expérimentation et la coordination de nouvelles méthodes pédagogiques, et l'assistance pédagogique auprès des professeurs.
- Il voit à l'organisation technique du service d'assistance pédagogique auprès des professeurs, et au développement d'un centre de documentation pédagogique.
- Il est responsable de la gestion du budget du service.

Qualifications:
- Diplôme universitaire en sciences humaines.
- Formation à la recherche.
- Expérience pédagogique.
- Connaissance du milieu collégial.

2- ASSISTANT DE RECHERCHE

Fonctions:
- Sous la supervision du directeur du service, il collabore au développement des projets de recherche et au contrôle de l'expérimentation.
- Il joue auprès des professeurs le rôle de personne-ressource dans l'amélioration de la qualité pédagogique de leur enseignement.

Qualifications:
- Diplôme universitaire.
- Formation en psychométrie et dans les techniques d'observation.
- Expérience pédagogique pertinente.

Salaires:
- Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Prière d'envoyer curriculum vitae avant le 1er août 1970 à:

Léon Debien,
Directeur des Services pédagogiques,
Collège Lionel Groulx,
Ste-Thérèse-de-Blainville, Qué.

"Demain matin Montréal m'attend," du kétaine réfléchi —Michel Tremblay

par Micheline Handfield

"Tu peux sortir la fille de l'Est mais pas l'Est de la fille", fera dire Michel Tremblay à l'un des personnages de sa nouvelle comédie musicale intitulée "Demain matin, Montréal m'attend": Louise Tétrault, qu'incarne Louise Forestier, vient de remporter le trophée Lucille Dumont comme découverte de la chanson en Gaspésie; elle décide de tenter sa chance à Montréal où sa soeur, Lola Lee, rôle joué par Denise Filiatrault, est déjà vedette de cabaret. Outre ces deux comédiennes, on retrouve Denis Proulx dans la peau de la propriétaire d'un bordel, entouré de 10 prostituées: **"On est une ben belle gang"** nous dit Michel Tremblay. **"C'est Barbeau qui a fait les costumes ultra-cochons et François Dompierre a composé la musique des chansons. Des chansons en joual, c'est extraordinaire. Il y en a qui sont plus violentes que les monologues des "Belles soeurs". Denise Filiatrault chante une chanson tellement forte que ça fait rien qu'une semaine qu'elle ne la pleure plus".**

"J'APPELLE CA DU KETAINE REFLECHI"

"Terre des Hommes m'a demandé un floor show; comme c'est pas mon bag, j'ai proposé une comédie musicale, avec des personnages à l'emporte-pièce. Je ne suis pas capable de faire une chose gratuitement kétaine. "Demain matin, Montréal m'attend", j'appelle ça du kétaine réfléchi".

On y retrouve le caractère à la fois pitoyable et humain qui fait la force des "Belles-soeurs" et de "La Duchesse de Langeais". Les thèmes sont l'homosexualité, la vie des clubs de nuit, la prostitution. Michel Tremblay se répète-t-il?

- "Ca ne ressemble pas vraiment à ce que j'ai déjà fait. D'ailleurs je l'ai dit, le jour où je commencerai à me répéter, j'arrêterai d'écrire. De toute façon, il y a tellement de choses à dire avec nos personnages. C'est un terrain vierge. Les mêmes thèmes reviennent mais on peut toujours aller plus loin et quand ils sont vidés, on en prend d'autres."

La comédie musicale sera présentée au Théâtre des Etoiles, à Terre des hommes du 4 au 16 août. Et pour la première fois, Michel Tremblay est producteur de spectacle: **"J'ai pas le sens des affaires et ça me donne beaucoup de maux de tête. Par exemple, j'avais pas pensé aux perruques quand j'ai soumis mon budget. Et il en faut 24".** Il doit également s'occuper lui-même de la publicité puisque **"Terre des hommes ne fait pas grand-chose"**. Ce midi, il participe à "Bon dimanche" au Canal 10 et au cours de la semaine, on l'entendra à diverses émissions radiophoniques telles que "Potinage de fantaisie" à CKLM et l'émission Jacques Boulanger à CKVL: **"On a 3,000 places à remplir tous les soirs, il faut y penser".**

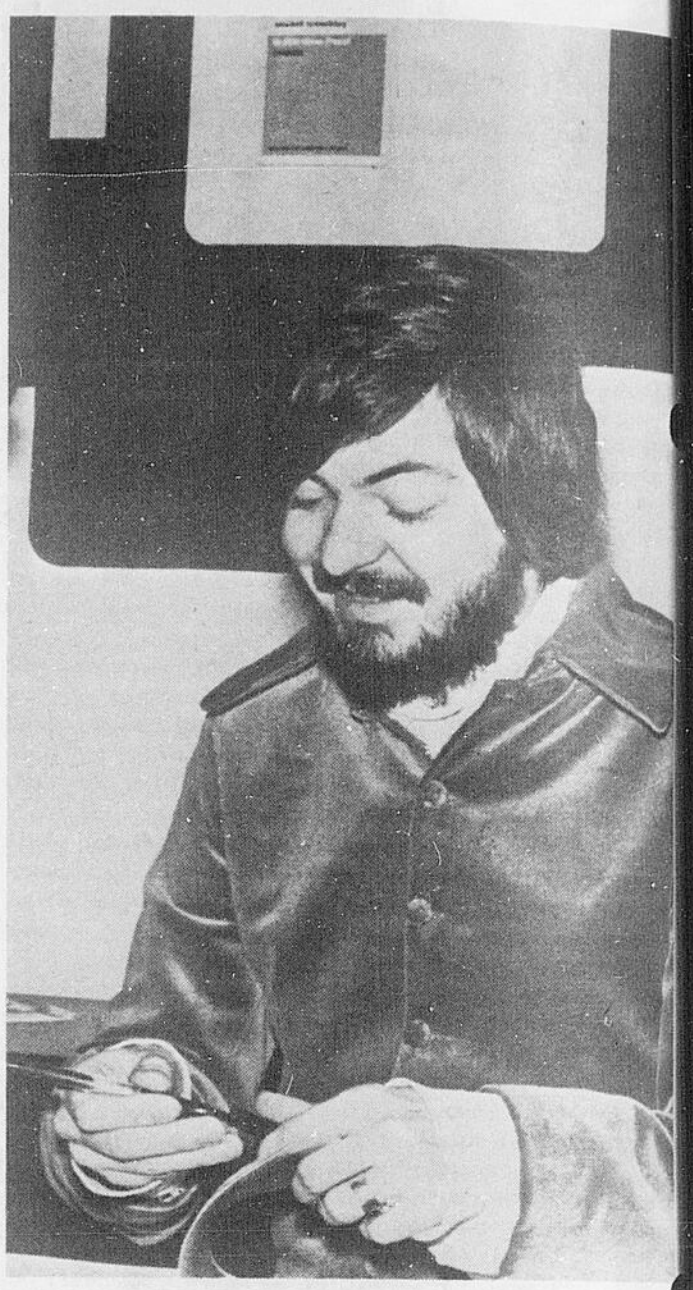
Le 12 septembre, le Théâtre de Quat'sous ouvre sa saison avec l'adaptation d'une pièce américaine par Michel Tremblay et qui s'intitule **"L'effet des rayons Gamma sur les vieux garçons": "C'est l'histoire d'une mère vivant avec ses deux filles et qui garde des vieilles femmes".**

-Encore des femmes?

-A propos des femmes, je viens de découvrir la définition de la Québécoise: c'est une femme que tu rencontres sur la rue pis qui te dit: "Pis, ça vas-tu mieux?"

Michel Tremblay a donc écrit 5 pièces en 18 mois et ça continue: **"Ce qui me fait peur, c'est que je ne me suis pas encore fait descendre. Chaque fois, je me dis que ça va être c'te fois-là. Mais j'le sais quand c'est pas bon et habituellement j'le finis pas."**

L'année s'annonce fort remplie: le 10 janvier, Radio-Canada présente "En pièces détachées". Ensuite, Michel Tremblay a l'intention d'écrire "La Passion" en joual, sur une musique de François Dompierre. On espère reprendre "Demain matin, Montréal m'attend" au cours de l'année. Et le Rideau Vert présentera à nouveau "Les Belles soeurs" en fin de saison. Par la suite, Michel Tremblay disparaîtra pendant quelques mois en Europe: **"Je veux enfin écrire mon opéra de Quat'sous de la Main"!**



APRES UNE ANNEE FORT REMPLIE, Michel Tremblay a l'intention de se retirer afin d'écrire son "Opéra de quat'sous de la Main".

Une télévision sans images

Radio-Canada n'a jamais fini de nous étonner. Le mercredi soir 22 juillet, l'émission Gros Plan était consacrée à l'architecte Roger d'Astous. Ce qu'il disait était intéressant. Les questions de Wilfrid Lemoyne étaient bonnes. Mais, par une inexplicable aberration, aucune image des oeuvres de Roger d'Astous, architecte, répétons-le, n'illustrait ses propos. C'était une émission de Michel Gréco, dont on a pourtant déjà vu des émissions très visuelles. En un mot, c'était la télévision sans images.

MINI-NOUVELLES

Trois nouveaux 45-tours sont maintenant sur le marché. Le premier, sur lequel chante **Isabelle Pierre**, est voué d'après l'interprète a un succès certain. Le second, signé **Pierre Voyer**, est le premier d'un jeune auteur-compositeur qui écrit, chante, peint et demeure convaincu qu'on peut très bien réussir tout à la fois. **Serge Mondor**, qui sans connaître un succès fracassant, gagne sa vie par la chanson depuis 10 ans, nous revient avec son permier 45 tours en 5 ans, une chanson à texte.

o o o

Après avoir été joué à Jonquière durant le mois de juillet, la pièce "Tango" **fera de nouveaux débuts au** Théâtre des Prairies de Joliette, **le 31 juillet. On y retrouvera** Jean Duceppe, Claude Préfontaine, Louis Aubert, Roger Garand, Monique Mercure, Colette Courtois et Michèle Craig.

Michel Tremblay et le pianiste **François Dompierre** lance une nouvelle compagnie de disques, "Les Belles-Soeurs". Sur le premier microsillon, on entendra toutes les chansons interprétées dans la comédie musicale **"Demain matin, Montréal m'attend".**

o o o

Le Théâtre du Rideau Vert présentera "La dame de chez Maxim" **de Georges Feydeau, au Centre national des Arts à Ottawa, du 30 novembre au 5 décembre 1970 et** "La Cerisaie de Tchékhov, **du 8 au 13 mars 1971. Le** Théâtre du Nouveau Monde **qui inaugurait l'an** dernier **le Centre en presentant** Lysistrata, **revient cette année avec** "Tambour et trompettes" **de Bertolt Brecht, du 8 au 13 février et** "Le Misanthrope" **de Molière, du 19 au 24 avril 1971**

o o o

En fin de semaine, c'est **L'Infonie** qui présente son spectacle au kiosque international de Terre des Hommes. Ce soir et lundi, ils se produiront à deux reprises soit à 16h 30 et à 9h 30 dimanche et à 20h30 lundi

o o o

Dans le cadre de l'émission de télévision estivale "Gros plan", **l'animateur** Wilfrid Lemoyne **accueillera cette semaine** Jean-Louis Roux **qui parlera de sa vie d'homme de théâtre, de sa carrière et de l'avenir du théâtre au Québec.**

le Patriote de Ste-Agathe
Anciennement "La Sablière"
DU 21 JUILLET AU 16 AOÛT
"LES CYNIQUES"

Mar., Mer., Jeu., Dim.: 9h. - Ven., Sam.: 8h.30 et 11 hres
Réservations: (Mtl) 523-1131 (Ste-Agathe) 1-819-326-3655
CINE NUIT: CETTE SEMAINE — Louis de Funès dans "CORNIAUD".

Sun Valley
THEATRE D'ETE DE "SUN VALLEY"
Direction : HENRI NORBERT
L'AMANT DE COEUR
Comédie "galante" moderne qui a fait à Paris les beaux jours des Théâtres Apollo-Daunou et Potinière, avec en vedette
ANDREE LACHAPELLE - HENRI NORBERT - DOMINIQUE BRIAND
Réservations et renseignements :
Ste-Adèle 229-3511 — Montréal (direct) 861-4801
Représentations : MARDI, MERCREDI, JEUDI à 9 h p.m.
CE SOIR SAMEDI (deux représentations) 8 h et 10 h 30 p.m.
Café restaurant LE SOLEIL ouvert jusqu'à minuit et Samedi jusqu'à 1 h a.m.

Les troupes de folklore en voie de disparition ?

par Micheline Handfield

Les troupes de folklore sont-elles en voie de disparition au Québec? Vers les années soixante, on a connu ici l'âge d'or du folklore: plus de cent troupes amateurs existaient dans la région de Montréal tandis qu'on en comptait presque le double dans toute la province. Depuis quelques années, la situation se détériore; la plupart des troupes amateurs ont disparu les unes après les autres. A l'heure actuelle, on ne connaît plus que les Feux Follets, troupe officielle du Canada, Marie-Calumet, les Danceurs du Saint-Laurent, les danseurs de Montréal, l'Ensemble folklorique Kébec, et quelques autres moins importantes. En somme, il ne reste plus que 25 troupes au Québec. A quoi attribue-t-on le manque d'intérêt manifesté par le folklore? L'habitude de ne pas se déplacer pour un spectacle de danse y est sans doute pour quelque chose, tout comme le manque de publicité. Mais le problème primordial des troupes folkloriques demeure une question d'argent.

LES TROUPES FOLKLORIQUES AMATEURS SE DEBATTENT POUR SURVIVRE

Le Conseil des Arts ne subventionne que les Feux Follets, troupe officielle du Canada. L'an dernier, il a octroyé $115,000 à la troupe. De plus, le gouvernement fédéral, par l'entremise du ministère des Affaires extérieures, section culturelle, et celui de l'Industrie et du Commerce. subventionne certains voyages à l'étranger, quand il n'est pas, comme c'est le cas à l'heure actuelle, en période de restrictions économiques. En outre, certaines sociétés apportent une aide matérielle aux Feux Follets. La situation économique est à la baisse et les dons des individus ou des groupes sont minimes. Cette année, le gouvernement du Québec et la ville de Montréal n'ont apporté aucune aide à la troupe; les Feux Follets estiment que c'est de leur faute puisqu'ils n'ont pas présenté leur demande de subventions comme il se doit. La situation est loin d'être rose: le Conseil des Arts vient d'avertir tous les organismes qu'il subventionne que les déficits encourus sont trop élevés et que chacun doit réduire ses dépenses au minimum. Or, pour monter un spectacle, il en coûte au moins $1000 et ce sans compter les salaires dont le montant s'élève à $15,000 par semaine durant les représentations et les répétitions. Le danseur, quand il travaille à Montréal, reçoit $100 par semaine. S'il voyage, on lui remet en plus $14 par jour pour ses frais. On devine aisément, à quel rythme le $115,000 annuel est englouti.

Pendant ce temps, les troupes folkloriques amateurs et semi-professionnelles, qui sont moins choyées que les Feux Follets, se débattent pour survivre. Marie-Calumet espère accéder aux rangs professionnels d'ici 2 ans. En ce moment, cette troupe doit subvenir seule à ses besoins.

Le directeur, Robert Renaud, négocie présentement avec M. Pierre Duceppe, haut-commissaire au commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. **"Nous voulons obtenir le titre de troupe officielle du Québec et présenter des spectacles essentiellement québécois"**. Dans le but de réaliser ce projet, la troupe se propose de demander officiellement l'aide du gouvernement provincial . puisqu'il semble bouder les Feux Follets. Dans les milieux du folklore, personne n'ignore le malaise existant entre le gouvernement québécois et la troupe officielle du Canada. Il y a quelques années, les Feux Follets auraient présenté une demande de subventions au ministère des Affaires culturelles. Comme la réponse se faisait attendre, les Feux Follets, auraient demandé et obtenu une aide financière du Conseil des Arts du Canada. Depuis ce temps, le gouvernement québécois se désintéresse des problèmes financiers des Feux Follets.

Les autres troupes folkloriques amateurs, telles que l'Ensemble folklorique Kébec, n'ont pas l'intention de joindre les rangs professionnels. Néanmoins, elles souhaiteraient une aide financière qui leur permettrait de participer à divers festivals ou encore se procurer différents costumes. Le directeur, M. Michel St-Louis estime que même s'il est intéressant de danser pour le plaisir de la chose, il faut un stimulant. Or, ce stimulant se trouve dans le travail à l'extérieur. C'est pourquoi, il se propose de demander des subventions gouvernementales. S'étant adressé au Conseil des Arts, on lui a répondu que cette question ne relevait pas de sa juridiction. C'est pourquoi l'Ensemble Kébec se tourne maintenant vers le gouvernement provincial: **"Il faut convaincre le gouvernement du Québec qu'il doit aider la danse amateur comme il aide le théâtre amateur. On soumettra des projets, on donnera des spectacles où l'on invite le public à danser, on deviendra plus commercial"**.



LES FEUX-FOLLETS à l'oeuvre

Mademoiselle Louise Chartier, assistante du directeur général des Feux Follets, nous décrit la situation actuelle: **"On ne peut pas assurer un emploi permanent à nos danseurs. Et ceux-ci doivent travailler ailleurs, parfois dans d'autres domaines que la danse. On emploie nos danseurs en fonction des spectacles qu'on a à présenter. Puis il faut les congédier, les remercier"**. Les Feux Follets comptent 30 danseurs, 8 chanteurs, 13 musiciens et 10 techniciens. En ce moment, à Osaka, et pour toute la durée de l'exposition, il y a 12 danseurs et 3 musiciens. Les autres sont sans travail.

De leur côté, les troupes amateurs vivotent tant bien que mal. L'Ensemble Kébec donne des spectacles dans certains hôtels à l'occasion de conventions ou de soirées canadiennes organisées dans les différentes villes. Les danseurs ne sont pas payés. Ils doivent même confectionner leurs costumes dans leur temps libre puisque chacun d'eux travaille ailleurs pour gagner sa vie. Certains sont professeurs, électriciens, charpentiers ou encore étudiants. Plusieurs aimeraient faire de la danse professionnelle mais il n'en est évidemment pas question: **"Au début, les troupes de folklore étaient des entreprises de paroisse et aujourd'hui, c'est encore l'idée générale qui plane"** explique Michel St-Louis.

Pendant ce temps, les troupes se déprécient les unes les autres. Les Feux Follets estiment qu'il n'y a pas de place pour une seconde troupe officielle au Canada puisque le groupe existant a déjà du mal à rejoindre les deux bouts. Mais Michel St-Louis, directeur de l'Ensemble Kébec, met en doute la compétence des Feux Follets: **"A Osaka, mon groupe aurait pu faire un travail supérieur et 10 fois moins coûteux: je parle de l'authenticité et de l'habileté technique en matière de danse québécoise. Ces danseurs des Feux Follets sont des professionnels difficiles à battre. Ils font de la danse écossaise, indienne et la gigue canadienne. A faire ces trois genres de danses qui demandent des techniques différentes, les danseurs se brisent et finalement n'excellent dans aucune discipline"**.

Tandis que le directeur de l'Ensemble Kébec parle des Feux Follets, Richard Renaud, responsable de Marie-Calumet, déclare que l'Ensemble Kébec se situe loin derrière sa propre troupe, au point de vue de la compétence, puisqu'il est composé de danseurs amateurs qui ne consacrent que quelques heures par semaine à répéter.

Il existe vraisemblablement une animosité entre les troupes folkloriques. Elle ira en s'accroissant puisqu'on sait déjà que l'Ensemble Kébec se veut le reflet du fait français en Amérique et a l'intention de demander le support du gouvernement québécois, tout comme Marie-Calumet le fait présentement. Qui sait si d'autres troupes amateurs ne caressent pas le même projet. **"Ce qu'il faudrait**, ajoute Richard Renaud, **c'est l'union des mouvements de la danse, la fusion des groupes folkloriques, qui ferait du folklore une force. Mais c'est loin d'être fait"**.

Si d'une part, les groupes folkloriques paraissent mesquins les uns envers les autres, ils manifestent tous une attitude fort conciliante vis-à-vis les autorités qui devraient les aider et ne le font pas suffisamment. Les Feux Follets n'ont que des éloges à adresser au Conseil des Arts qui, disent-ils leur est tout oreille: **"Le Conseil des Arts n'a pas que les Feux Follets à subventionner"** explique Mlle Chartier, qui excuse le fédéral de ne pas donner à la troupe tout ce dont elle aurait besoin. **"Et nous sommes quand même plus choyés que les autres troupes folkloriques qui sont au stade amateur"**.

Et tout le monde nage dans le rêve. Les Feux Follets attendent beaucoup de l'enquête qu'effectue présentement le Conseil des Arts, dans le but de faire travailler le groupe sur une plus grande échelle. Le porte-parole des Feux Follets, Mlle Chartier s'explique: **"Si on veut aller de l'avant, il faut faire quelque chose. Sans cela, on va être obligé de reprendre les mêmes numéros de danse et les présenter différemment. Il faudrait que nous appartenions à une université. Nos danseurs viennent des écoles de ballet. Mais ils devraient avoir davantage l'esprit folklorique de manière à représenter individuellement le Canada: on fait souvent plus que les hommes politiques à l'étranger. Il faudrait que nos danseurs bénéficient d'une bibliothèque où on ferait de la recherche; ils devraient suivre des cours d'histoire du Canada, pouvoir expliquer l'origine des costumes. En ce moment, nous avons un directeur artistique, Alan Lund, mais il n'est même pas en permanence avec nous"**.

L'Ensemble Kébec, par la voix de son directeur affirme qu'on est en droit d'espérer que la situation s'améliorera sous peu. Après avoir affirmé qu'il ne connaît pas de danseur qui réussisse actuellement à vivre uniquement de la danse, il conclut qu'il lui faudra tout simplement aller chercher l'argent où il se trouve.

ET LE PUBLIC?

Les troupes folkloriques se débattent, c'est certain. Affirmer que leur moral est bon semble le moins qu'on puisse dire. Et le public dans tout cela, s'intéresse-t-il encore au folklore? Les Feux Follets prétendent que c'est en dehors du Québec qu'ils sont le plus appréciés: **"A part Montréal, les gens ne se déplacent pas au Québec pour venir nous voir. C'est la mentalité québécoise: si ça vient de chez nous, ce n'est pas bon"**. Pourtant, les troupes amateurs croient sincèrement que le public aime voir un spectacle de folklore et veut qu'on lui montre à danser.

Les danseurs de folklore apparaissent incontestablement comme des rêveurs qui ont gardé le goût du travail de pionnier avec toutes les difficultés que cela comporte. S'ils réalisent que leur problème est d'ordre financier, ils ont choisi de demander une aide financière sans trop faire de bruit et d'attendre que tout leur tombe cuit dans le bec. De cette façon, ils risquent de disparaître les uns après les autres.

ADIEU PRUDENCE
de LESLIE STEVENS
avec:
JEAN-PIERRE MASSON
FRANÇOISE FAUCHER
JACQUES LORRAIN, FRANCE LAVERDIERE
DU 26 JUIN AU 30 JUILLET A 9 H 00
Relâche lundi et vendredi / samedi 7 h 30 et 10 h 30
Billets en vente chez Ed. Archambault, 500 est, Ste-Catherine
THÉÂTRE DES PRAIRIES INC.
1 + 756-0559 / ROUTE 48 SORTIE DE JOLIETTE
BAR LICENCIE LES SOIRS DE SPECTACLES

Spectacle tous les soirs à 9 h. ● Le samedi à 9 h et 11 h. Relâche le lundi.
la butte
REVUE DE RAYMOND LEVESQUE
DU 30 JUIN AU 2 AOUT
MAUSES QUE C'EST PLATE LE THEATRE
avec Lyne Bourgeois, Benoît Marleau, Claude Michaud et Raymond Lévesque
LA BUTTE A MATHIEU
VAL-DAVID TEL. 819-322-2248

Au festival de Dinard

Les cinéastes québécois contestent

par Carol Faucher

Du 4 au 11 juillet courant s'est tenu à Dinard, en Bretagne (France), le Festival international du film d'expression française auquel ont participé une douzaine de pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique. A la fin du Festival, des cinéastes venus de 9 pays différents remettaient un document intitulé **APRES DINARD. . .** recommandant que le Festival soit aboli dans sa formule actuelle et transformé en des "Journées internationales du film d'expression françaises".

PARTICIPATION ET DELAGATION QUEBECOISE

Rappelons d'abord qu'**ENTRE LA MER ET L'EAU DOUCE** de Michel Brault représentait officiellement le Québec. **OU ETES-VOUS DONC?** de Gilles Groulx représentait le Canada, ayant été produit par l'ONF. 4 courts métrages étaient également inscrits au Festival.

La délégation québécoise était composée de **Gilles Carle** et de **Jean-Pierre Lefebvre**, tous deux membres du jury, de **Gilles Marsolais, Paul Roux, Guy Borremans, Robert Daudelin, Richard Lavoie, André Paquet, Arthur Lamothe** et **Danièle Sauvage** qui représentait le secrétariat d'Etat.

J'ai pu rencontrer dès leur retour à Montréal, Arthur Lamothe, cinéaste, Gilles Carle, cinéaste et membre du jury et Robert Daudelin, directeur exécutif du Conseil québécois pour la diffusion du cinéma.

FESTIVAL DE DINARD.

Si on jette un coup d'oeil aux documents officiels, on découvre que le Festival est un organisme hautement structuré en comités, et que différents comités sont formés d'ambassadeurs, d'hommes d'Etat, de présidents et de directeurs d'organismes culturels internationaux et français, ce qui donne sans doute beaucoup de prestige au Festival, mais aussi un éclat qui n'en demeure pas moins faux. Car, en y regardant de près, on cherche en vain des cinéastes parmi tous ces gens.

"**Il avait René Clair qui était président du Comité d'honneur,** fait remarquer Arthur Lamothe, **mais il représente le cinéma contre lequel on s'est révolté: celui qu'on refuse, pour faire les films qu'on veut faire. C'est le cinéma que les Africains refusent, que les Belges refusent, que les Suisses refusent. Et c'est René Clair qui est le grand cinéaste invité.**"



CLAUDE GAUTHIER et GENEVIEVE BUJOLD dans une scène du film de Michel Brault qui représentait officiellement le Québec au festival.

On peut se demander aussi à quoi répondait la logique de la programmation, en dehors du fait francophone qui réunissait tous ces films à Dinard. GILLES CARLE, qui était membre du jury avoue qu'il n'a pas très bien compris ce qui a présidé à la pré-sélection: Pour lui ce festival est un festival de type culturel ancien: "**Nous, on considère le cinéma non pas comme un outil culturel, mais comme un instrument pour nous débrouiller dans la sous-culture et dans nos problèmes. Pour nous, c'est une façon d'y voir clair dans ce qu'on est et ce qu'on veut être. Pour eux (les gens du Festival), c'est une sorte de façon d'enrichir le patrimoine français.**

PAYS MARGINAUX

Le Québec, la Suisse, la Belgique et les pays africains subissent une politique de "dumping" de la part des grandes métropoles. Le Québec de la part des Etats-Unis et de la France, la Suisse de l'Italie, de l'Allemagne et de la France. L'Afrique se débat dans un contexte économique pourri où la quasi-totalité de ses salles est contrôlée par deux sociétés françaises géantes. Ces petits pays savent très bien qu'ils ne pourront jamais produire de films selon les normes de production des métropoles qui les dominent

D'autre part, ces moyens réduits dont on s'est finalement accomodé ont nécessairement déterminé la forme même des films qui par la force du nombre, ont contribué à l'éclosion d'un cinéma au style nouveau qui n'est pas nécessairement à l'avant-garde du cinéma mondial, mais qui apporte forcément une vision nouvelle du monde et des choses. "**Ce cinéma veut se débarrasser d'une vision culturelle qui nous a été imposée et reprendre contact avec ce qu'on est véritablement. C'est un cinéma qui se recentre chez lui et qui essaie de repartir à neuf, hors de ce qui autrefois et aujourd'hui encore nous est donné par les grandes métropoles culturelles**", explique Gilles Carle. L'incompréhension que ces films subissent à l'étranger" est peut-être un gage d'originalité pour l'avenir.

CONTESTATION

Ce sont les cinéastes africains qui, les premiers, ont voulu contester ces cadres. Ils ont trouvé un appui solide et efficace auprès des cinéastes québecois. Si les cinéastes d'ici ont réussi à se donner des cadres de production qui fonctionnent assez normalement, les Africains eux en sont encore à se débattre à ce niveau. Il était donc plus important pour eux de se rencontrer au niveau de leur réalité concrète qu'au niveau plus abstrait de la réalité francophone. "**Il faut que les Africains arrivent à produire des films qui iront ensuite dans leurs salles de cinéma,** explique Arthur Lamothe; **et ils ont bien droit à de telles revendications. Les rêves font partie de la réalité; on doit pouvoir les montrer à l'écran et non pas se nourrir des rêves des autres.**"

RECOMMANDATIONS.

Les documents que les cinéastes ont remis recommandent entre autres la création de Journées itinérantes qui auraient lieu annuellement dans une des villes importantes de la francophonie, que l'organisation en soit confiée à des groupements professionnels cinématographiques et que la représentation soit provisoirement assurée par l'Association professionnelle des cinéastes du Québec.

APRES DINARD. . .

"**Ce document devient un plan de travail,** affirme Robert Daudelin. **Le rôle de l'Association professionnelle des cinéastes du Québec sera de rappeler à l'Agence de coopération. . . les souhaits des cinéastes et d'essayer de formuler en des termes beaucoup plus concrets** selon quel **mode l'Agence devrait investir son intérêt dans le cinéma. La réalité de la francophonie est multiple et sa diversité doit pouvoir se manifester** dans des cadres culturels divers. **Pour nous, Dinard** n'est pas **un interlocuteur prioritaire**".



GILLES CARLE, réalisateur du "Viol d'une jeune fille douce" et de "Red", fut membre du jury au Festival international du film d'expression française, à Dinard. Photo Bruno Massenet.

El Barrio Latino



Le seul authentique restaurant latino-américain de Montréal

LA CUISINE DE

L'ARGENTINE, CUBA MEXIQUE ET CHILI

LES VINS, RHUMS ET LIQUEURS DU:

CHILI - D'ARGENTINE
CUBA - HAITI - ET PÉROU

OUVERT 4 HRES P.M. A 1 HRES A.M.
AIR CLIMATISE
2077 ST-DENIS (au Sud de Sherbrooke.) 844-8920
NOUS SOMMES BILINGUES: FRANCAIS - ESPAGNOL

Architectes, ingénieurs,
avocats, notaires,
professeurs, imprimeurs,
dirigeants d'entreprises

PHOTOCOPIES XEROX

A MEILLEUR COMPTE

Tarifs

La copie	Du même original
8c	5 à 9 copies
7c	10 à 15 copies
6c	16 à 25 copies
5c	26 à 40 copies
4c	41 à 80 copies
3½c	81 à 199 copies
3c	200 et plus

SCRIBEC

secrétariat
centre de reprographie
préparation de devis
tous travaux de bureau

45 est, rue Jarry. Montréal 351

387-2486

LE GUIDE DU SPECTATEUR

Dans les cinémas

	Christiane BERTHIAUME Dimanche-Matin	André BERTRAND Québec-Presse	Robert-C. BERUBE Séquences	Pierre BROUSSEAU Photo-Journal	Ginette CHAREST TV-Hebdo	Denis LAMOUREUX Télé-Radio-Monde	André LEROUX Sept-Jours	François PIAZZA La Semaine	Jean-Pierre TADROS Le Devoir	Louise TASSE La Patrie	MOYENNES EN %
WOODSTOCK York	★★★	★★★	★★	★★★	★★★	★★★	★★	★★	★★★	★★	87
LE SATYRICON Place Ville-Marie		★★★	★★★	★★★	★	★★★	★	★★★	★★	★★★	81
THE DAMNED Lucerne		★★	★★	★★	★★	★★	★★★	★	★★★	★★★	74
M.A.S.H. Galeries Westmount	★★★	★★★	★★	★★	★★★	★	★	★★	★★		70
RED Anjou	★★★	★★★	★★	★	★	★★	★★	★★★	★★	★	67
CATCH-22 Westmount		★★	★★		★★	★★★	•		★★	★★★	67
SCENES DE CHASSE EN BAVIERE Fleur-de-Lys		★★	★★	★★	★★★	★★	★★★	★	★★	•	63
ZABRISKIE POINT Dauphin et Place Ville-Marie		★★★	★★	★★	★	★	•	★	★★	★★★	56
ISADORA Berri		★	★★	★★	★		★★	★	★★		52
ANNE OF THE THOUSAND DAYS Kent	★		★★	★	•	★★	★	★★	★★		46
LE CLAN DES SICILIENS Capitol	★★	★	★	★★	★	★★	•	★★	•	★★	43
WITCH WAY TO THE FRONT Alouette			•		★★		★★		★		42
DEUX FEMMES EN OR St-Denis et Bijou	★★	★	•	★	•	★★	•	★★	★	★	33
KELLY'S HEROES Séville		★			★		★		★		33
A BOY NAMED CHARLIE BROWN Avenue		★	★				★	★	★		33
THE CHEYENNE SOCIAL CLUB Loew's		★	★		★		★		★		33
DESIRELLA Canadien et Plaza			•			•		★	•		8
L'INITIATION Rivoli	•	★	•	•	•	★	•	•	•	•	7
WITHOUT A STICH Snowdon			•	•			•				0
THE HAWAIANS Palace			•		•		•				0

À la télévision

LE VIOL D'UNE JEUNE FILLE DOUCE Au 2 le 28 à 23:30	★★★	★★★	★★	★			★★	★★	★★		71
WINCHESTER 73 Au 8 le 30 à 16:30		★			★★					★	44
TANT QU'ON A LA SANTE Au 13 le 31 à 17:00		★					★★			★	44
TRANS-EUROP-EXPRESS Au 2 le 26 à 23:45		★			★		★		★		33

Dans ce tableau, le carré vide désigne une abstention, le point noir la cote la plus défavorable et les trois étoiles la cote la plus favorable. Ainsi, pour calculer les moyennes en pourcentage, il suffit de comparer le nombre d'étoiles obtenues par un film au nombre d'étoiles qu'il pouvait obtenir. ISADORA, par exemple, pouvait obtenir 21 étoiles, 7 critiques s'étant prononcés, mais n'en a récolté que 11. Et 11 est à 21 ce que 52 est à 100.

LES FILMS



UNE PHOTO DE FAMILLE: Les LACHAPELLE BROTHERS et leur jeune soeur. Tirée du film de Gilles Carle, **LE VIOL D'UNE JEUNE FILLE DOUCE**, qui sera présenté au réseau français de Radio-Canada dans le cadre de la série "Cinéma canadien", le mardi 28 à 22h. 30.



CLAUDINE MONFETTE et ROBERT CHARLEBOIS dans une scène de JUSQU'AU COEUR de Jean-Pierre Lefebvre. Au cinéma Verdi, le vendredi 31 août.

Au Verdi

On ne présente pas des films comme on vend des patates !

Il faudra surveiller de très près la programmation du cinéma Verdi au cours des semaines à venir. Roland Smith, son directeur, vient d'établir une sélection importante de films qui constituent un véritable festival, 70 films choisis avec soin et qui répondront sûrement à la demande des fervents du cinéma.

Le VERDI est somme toute le seul cinéma d'art et d'essai à Montréal. C'est sans doute aussi la seule salle où pour un dollar tout cinéphile peut s'assurer qu'il pourra voir régulièrement des films choisis avec une conscience qui dépasse celle des critères du commerce. Smith sait très bien qu'il exploite une salle de cinéma, c'est-à-dire une entreprise qui fonctionne avec des dollars et qui doit nécessairement en rapporter. Mais contrairement à la majorité des exploitants, il est un homme qui connaît le cinéma et qui demeure un cinéphile passionné. "**Ces gens-là montrent des films comme s'ils vendaient des patates. Ils n'ont aucune conscience morale et ils ne sont là que pour des raisons de profits. Le cinéma ne les intéresse qu'à ce niveau-là.**"

Les 70 films au programme sont pour la plupart des films qui, pour des raisons aussi variées que la mauvaise distribution et la mauvaise publicité, n'ont pas toujours réussi à rejoindre leur véritable auditoire. Cette semaine on pourra voir **LA HORDE SAUVAGE** (The Wild Bunch), **JULES ET JIM, L'AVENTURE, WEEKEND, UNE FEMME DOUCE, A L'EST DE L'EDEN, JUSQU'AU COEUR, THE RAIN PEOPLE, L'ECUME DES JOURS, ON THE WATERFRONT, REVOLUTION** et **LET IT BE.**

Si l'été est généralement considéré comme un temps mort dans la vie cinématographique montréalaise, la Cinémathèque canadienne cessant ses activités publiques de mai à septembre et les distributeurs préférant attendre l'automne pour lancer leurs films nouveaux, il va sans dire que l'activité d'un cinéma comme le Verdi répond à un véritable besoin. Les films ne seront présentés qu'une seule fois pour la plupart, de façon à élargir la programmation.

LES FILMS

ALOUETTE: 318, O. Ste-Catherine 861-2807. **Which way to the front** 1.20, 3.15, 5.10, 7.05, 9.00.

ANJOU: Galeries d'Anjou 353-5960. **Red** 3.40, 6.00, 9.25, **L'inconnu de Shandigor** 1.00, 4.20, 7.40.

ARLEQUIN: 1004 E. Ste-Catherine 288-2943. **Aime-moi vite le jour se lève** 2.45, 6.05, 9.25, **Labyrinthe du sexe** 1.05, 4.25, 7.45.

ATWATER: Angle Atwater-Ste-Catherine 935-4246. **Butch Cassidy and the Sundance Kid** 12.55, 3.10, 5.15, 7.20, 9.30.

AVENUE: 1224 Greene 937-2747 **"Suppose They Give A War" "Noboby Come"** 1.10, 3.05, 7.10, 9.10.

BIJOU: 5030, Papineau 527-9131. **Deux femmes en or,** 12.45, 2.58, 5.11, 7.24, 9.37.

BONAVENTURE: Place Bonaventure 861-2725. **Love in our time** 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.05.

CANADIEN: 1204 E. Ste-Catherine 523-5180. **Paris Top secret** 12.15, 3.00, 5.45, 8.30, **Desirella** 1.40, 4.25, 7.00, 9.55.

CAPITOL: 890 O., Ste-Catherine 866-6828. **Le clan des Siciliens** 10.00, 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.25; dim. dès 12.15.

CHATEAU: 6956 St-Denis 271-4400 **Première Fois** 2.40, 6.10, 9.40, **Sexy Gang"** 1.00, 4.25, 7.55.

CINEMA MONTREAL: 1584 E. Mont-Royal 521-7870 **La Rapace** 1.45, 6.39 **Paris Inconnu** 3.42, 8.36, **Les Amours de Lady Hamilton** 12.10, 5.04, 9.58.

CINEMA V: 5550, O., Sherbrooke 489-5559. **Curieuse jaune** 7.30; dim. 12.00, 3.55, 8.00. **Curieuse bleue** 9.35; dim. 2.05, 6.00, 10.05.

CINERAMA THEATRE IMPERIAL: 1430, Bleury 288-7102, **Hello Dolly** merc. sam. dim. 2.00, lun. à sam. 8.30; dim. soir 7.30.

CAMEO: 1371 est, Ontario 521-7885 **Hercule contre le Moloch Hercule à la conquête de l'Atlantique** sem. 6.00; sam. et dim.: 11.30.

COMEDIE CANADIENNE: 84 ouest, Ste-Catherine, 861-3338 **Répulsion** sem. 7.30, 9.30 dim. 5.30, 7.30, 9.30.

CHAMPLAIN: 1815 E. Ste-Catherine 524-5180 **La bataille d'Angleterre** 12.00, 2.23, 4.46, 7.09, 9.32.

COTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 735-5527, Cinéma I: **Secret of Santa Vittoria** 1.20, 3.55, 6.30, 9.05. Cinéma II: **Funny Girl** 2.00, 5.00, 8.30.

CREMAZIE: 8610, St-Denis 388-4210, **Oliver** 2.00, 5.00, 8.00.

CRYSTAL PALACE: 1223 St-Laurent 861-2249 **"Eye of the cat" "African Safari" "The Magus"** Toute la journée.

DAUPHIN: 2396 E., Beaubien 721-6060. Salle Renoir: **Petulia** 7.30; sam. dim 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, Salle McLaren: **Butch Cassidy et le Kid** même horaire.

ELECTRA: 114 E. Ste-Catherine 522-9177 **La Vampire nu"** 1.50, 5.05, 8.10 **"Quai du désir"** 12.25, 3.30, 6.35, 9.40.

ELYSEE: 35 O. Milton 842-6053 **"Aldo, Slave of Love"** Salle Eisenstein: **"More"** lundi à vendredi 7.30, 9.45, sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.45.

FESTIVAL: 1206 E. Ste-Catherine 525-8600. **Elle veut tout savoir** 12.15, 3.00, 5.45, 8.30.

FLEUR DE LYS: 858 E. Ste-Catherine 288-3303. **Scènes de chasse en Bavière** 12.15, 3.30, 6.35, 10.00. **Les Cracks** 1.40, 4.55, 8.10.

FRANCAIS: 59 E. Ste-Catherine 288-5513 **"Mad Room"** 4.40, 9.30 **"Shot gun"** 2.55, 7.50, **"Model Shop"** 1.20, 6.10.

GRANADA: 4553 E. Ste-Catherine 525-8600 **"Première fois"** 2.55, 6.20, 9.30, **"Sexy Gang"** 1.20, 4.40, 8.05.

GREENFIELD: 549, Taschereau 671-6129 Cinéma I: **"On her Majesty Secret Service"** 9.20 **"Marlow"** 7.00, dim: 12.30, Cinéma II: **"Justine"** 7.15 **"Les 100 fusils"** 9.00, dim: 1.00.

JEAN-TALON: 4255 E. Jean-Talon 725-7000. **Les Matins clairs** 6.30, 10.05; dim. 3.15, 6.30, 10.05, **Dracula contre Frankenstein** 8.20; dim. 1.30, 4.55, 8.20.

KENT: 6100, O. Sherbrooke 489-9707. **Anne of the Thousand Days** 12.50, 3.35, 6.15, 8.45.

LAVAL: Centre d'Achats Laval 688-8200 **"On Her Majesty Service Service"** 1.00, 5.15, 9.20, **"Bridge of Remagnan"** 3.10, 7.25 sem: 7.25 Cinéma II: **"Justine"** 3.20, 7.30 **"Les 100 fusils** 1.15, 5.15, 9.25 sem: 7.30.

LIDO: 360 Labelle 681-1888 **Le Retour des Titans Brenno le Tyran Samson contre tous** ven. et sam. 6.30; dim. 12.30 et 6.30.

LONGUEUIL: Place Longueuil 679-2610 **Le plus grand des hold-up Jeff** sem: 7.30 dim: 1.00.

LOEW'S: 954, O. Ste-Catherine 866-5851. **Cheyenne Social Club** 10.35, 12.45, 5.05, 7.30, 9.05.

LUCERNE: 855 Décarie 744-2734 **Best House in London Marlow** sem: 2.50, 6.00, 9.40, 1.00, 4.25, 6.00, 7.50.

MAISONNEUVE: Centre d'Achats Maisonneuve 3001 E. Sherbrooke 525-2174. **Les Matins clairs** 6.30, 10.05; dim: 3.15, 6.30, 10.05. **Dracula contre Frankenstein** 8.20; dim. 1.30, 4.55, 8.20.

MERCIER: 4260 E. Ste-Catherine 255-6224 **La Vampire Nue** sam. et dim. 12.30, 3.25, 6.40, 9.45 sem: 6.40, 9.45. **Quai du désir** sam. et dim. 1.55, 5.00, 805 sem: 8.05.

MIDI MINUIT: 4462, St-Denis 842-8264 **Pucelle de St-Flour** semaine: 12.00, 3.10, 6.25, 9.35, **Lollipop** 1.35, 4.50, 8.05, Sam. 1.35, 4.50, 8.05, 11.35, 3.05, 6.20, 9.40.

MONKLAND: 5504, Monkland 484-3579. **The adventurers** 12.00, 4.40, 9.30, **True grit** 2.30, 7.10.

MONTCALM: 3238 Masson 727-5213 **Easy Rider** 12.00, 3.50, 7.40 **Château en enfer** 2.15, 6.00, 9.55.

OUTREMONT: 1248 O. Bernard 277-3233 **The Damned** 3.45, 8.35, **The Arrangement** 1.30, 6.20, sem: 6.20 sam: 3.45.

PAPINEAU: 4519 Papineau 521-6853 **Première Fois** 1.00, 4.25, 7.55, **Sexy Gang** 2.40, 6.10, 9.40.

PALACE: 698, O. Ste-Catherine 866-6991. **The Hawaiians** 10.30, 1.05, 3.35, 6.20, 8.45.

Tous les soirs à 7h30 et à 9h30. Samedi, Dimanche 5h30, 7h30, 9h30.

Catherine Deneuve et le très beau film de ROMAN POLANSKI

18 ANS Adultes



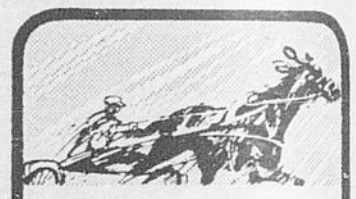
CINÉMA D'ÉTÉ À LA COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3338

EMOUVANT, CRUEL et parfois INSOUTENABLE!
Le plus grand film français sur la résistance



avec la participation de SIMONE SIGNORET · LINO VENTURA · PAUL MEURISSE · JEAN PIERRE CASSEL

CINEMA PARISIEN
Horaires: 10.25, 1.00, 3.30, 6.15, 9.00.



TOUS LES SOIRS À 7h.45
EXCEPTÉ LE JEUDI
LE DIMANCHE À 2h.00

Parc Richelieu

DIVERTISSEMENT CONTINUEL TOUS LES JOURS
DU DINER (MIDI) à L'HEURE DU COUCHER (11h. 30)
18 ANS Adultes

UN FESTIN DE BEAUTÉS EXOTIQUES AGUICHANTES

STRIP-O-RAMA

UN SUMMUM DE VOLUPTÉ POUR LE RÉGAL DES ADULTES

LA RONDE FRÉNÉTIQUE DU STRIP-TEASE

JEUX PIQUANTS WOW! C'EST "HOT"

NE RÊVEZ PLUS-VENEZ LES VOIR
elles sont vivantes et vibrantes... les reines du strip



les 2 films en COULEURS POUR MIEUX VOIR!

PREMIÈRE FOIS AU CANADA

également du neuf dans le nu au lobby-intérieur
UNE EXPO DE PHOTOS UNIQUES

xpussycat
4015 ST LAURENT ANGLE DULUTH 849-9469

Un Mélange Diabolique de Jeune Fille Pure et de Femme Perverse!



TEL 842-8264
Midi-Minuit
4462 ST-DENIS & MT-ROYAL

2e semaine

TEL 866-2774
Pigalle
912 STE-CATHERINE & MANSFIELD

VERDUN CINÉMA PARC
720 AV DE L'ÉGLISE

Midi-Minuit & Pigalle, dernier programme, semaine 8:05 pm; samedi 9:40 pm. Parc, semaine dès 6:00; dimanche dès midi.

METRO ST-DENIS · DE MONTIGNY — METRO BERRI · BOUL ST-JOSEPH · AUTOBUS 27

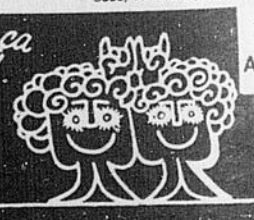
SAINT-DENIS et Bijou

1594, ST-DENIS, 849-4211 — 5030, PAPINEAU, 527-9131

18 ANS

Des 'minounes' comme ça y-ont jamais vu ça!

MONIQUE MERCURE
LOUISE TURCOT
DONALD PILON
MARCEL SABOURIN
MUSIQUE DE ROBERT CHARLEBOIS
UN FILM DE CLAUDE FOURNIER



DEUX FEMMES EN OR

TECHNICOLOR TECHNISCOPE

AUSSI: AUX CINEMAS DE PARIS A QUEBEC, TROIS-RIVIERES, SHERBROOKE, HULL, ST-HYACINTHE, AU VICTORIA A VICTORIAVILLE ET AU DRUMMOND A DRUMMONDVILLE.

DECOUPEZ ICI — DECOUPEZ ICI — DECOUPEZ ICI



321-4442 H.-Bourassa et St-Vital — RIO AUX DEUX CINES — ETOILE 727-1752 Coin St-Michel et Jarry

Pour toute la famille

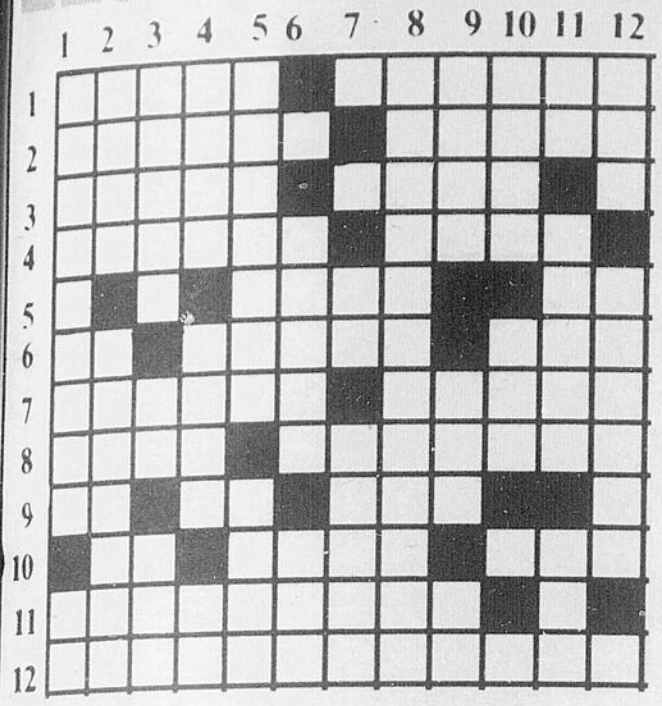
LA PEAU 3 GRANDS FILMS

LE MASQUE

ATTENTION!
Sur présentation de cette annonce au guichet
ENTREE GRATUITE
Taxe d'amusement à payer
Nul samedi et dimanche



LES MOTS CROISES





Horizontalement

1- Mouvement en arrière - Qui répond de ses actes et de ceux d'autrui.
2- Attachement mutuel - Boisson normande.
3- Maréchal de France - Sport nautique
4- Ile volcanique d'Italie - Ancien jacobin né à Chatou.
5- Préfixe signif. contre - Le même
6- Altesse Royale - Chaine de montagnes (Am. du Sud) - Oblats de Marie-Immaculée.
7- Artiste de cinéma français (1883 - 1925) - Juif du IIIème siècle av. J.-Christ
8- Crochet double - Couple d'une pile électrique.
9- Saints- De l'alphabet grec - Fleuve de Suède.
10- Particule du dialecte provençal - Petit citron - Agent politique de Louis XV
11- Ecartent.
12- De la nature du sédiment.

Verticalement

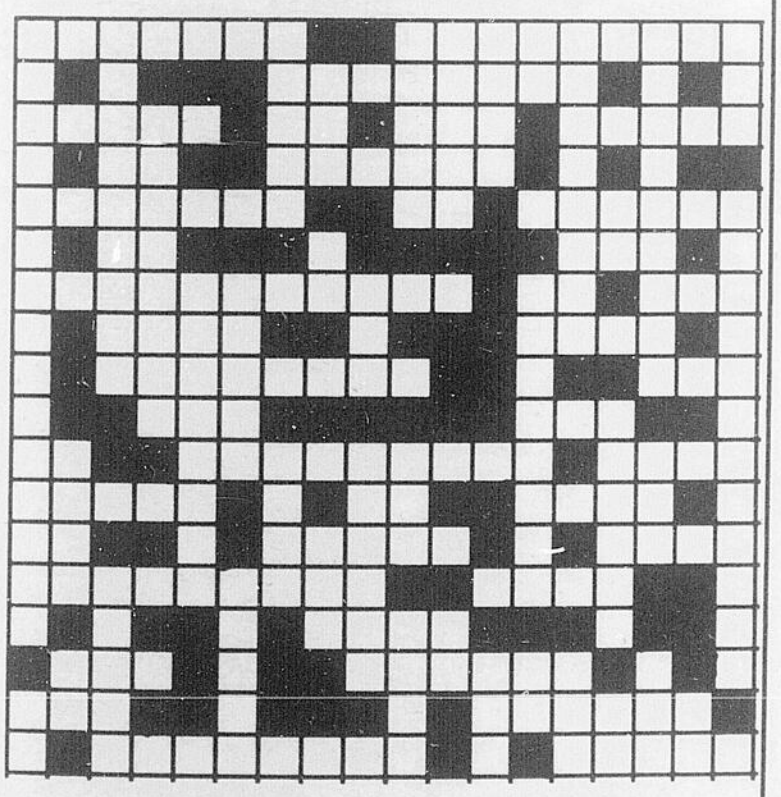
1- Qui appartiennent à la racine - En matière de.
2- Touchés - Filet à pêcher les anchois
3- Magicienne qui transforma les compagnons d'Ulysse en pourceaux - Notre-Seigneur - Tragi-comédie de Corneille
4- Un des Etats unis d'Amérique - Ingénieur français (1841-1925) - Note
5- Prénom féminin - Registre du Parlement de Paris
6- Prénom masculin - Dans usine
7- Double règle - En latin "lumière".
8- Etonnement, stupéfaction.
9- Clairsemé - Conscience - Possessif
10- Herbe d'Afrique du Nord et d'Espagne - Petit poème lyrique.
11- Nota Bene - Terre fine et légèreme - Patrie d'Abraham.
12- Pièces de bois qui soutiennent un navire en construction - Mot passé en proverbe.

MOTS ENTRE-CROISES

Contrairement aux mots croisés, nous vous donnons les mots. Vous n'avez pas à les chercher. Tous les mots nécessaires pour la reconstitution du problème sont classés au bas de la grille selon leur nombre de lettres, par ordre alphabétique.

Commencez le jeu en plaçant les mots avec le plus grand nombre de lettres, et ainsi de suite jusqu'à épuisement de la liste.

Chaque mot à sa place propre dans la grille, et elle est unique.



MOTS DE 2
Ai
Am
Cm
Eh
El
En
In
Is
Le
Ne
On
On
Or
Ru
Tu
Tu
Tr

MOTS DE 3
Ara
Are
Est
Eté
Lie
Loi
Mer
Oie
Oil
Onu
Pie
Reg
Rho
Rut
Sur
Tet
Tri

MOTS DE 4
Item
Lest
Lier
Miss
Néon
Otan
Père
Reno
Reus
Soir
Taxe

MOTS DE 5
Abîme
Adieu
Ecope
Grêle
Noire
Palir
Selva
Tarer
Tater
Tiédi
Usité

MOTS DE 6
Agiter
Etirer
Parier
Rhétie
Router
Toxine

MOTS DE 7
Saturne
Torture

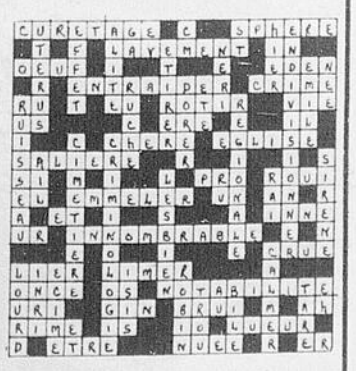
MOTS DE 8
Antigone
Canadien
Ereinter
Meunière
Opérette
Question
Retarder

MOTS DE 9
Intituler
Ostensoir
Palladium
Réintégrer
Terrestre

MOT DE 11
Logiquement

MOT DE 12
Raisonnement

MOT DE 15
Transplantation





QUEBEC SAIT ACHETER

avec Cécile Hamel, dt.p., directrice de l'Institut de protection et d'information du consommateur (I.P.I.C.), centre Cooprix.

Le poisson sur la braise

En ville ou à la campagne, les barbecues connaissent toujours une vogue croissante. Tous les adeptes de cette cuisine savent préparer les hot dogs, hamburgers, steaks, tranches de jambon ou morceaux de poulet. Cependant, on sert rarement le poisson cuit sur la braise. C'est pourtant un mode de cuisson pratique qui convient très bien à un bon nombre de fruits de mer.

La cuisine en plein air sur le charbon de bois est idéale pour les darnes, filets, poissons entiers et certains de fruits de mer. On peut rehausser leur saveur en les marinant dans une petite sauce bien assaisonnée ou encore, on peut les badigeonne de sauce durant la cuisson, ce qui les empêche aussi de sécher. Les poissons à chair ferme tels que le flétan, l'omble de l'Arctique, l'espadon et le saumon se prêtent mieux à ce mode de cuisson que les filets délicats comme la sole.

Un équipement simple suffit

On peut faire cuire le poisson sur un simple feu de bois ou encore sur un poêle barbecue, allant du plus simple au plus compliqué. L'atout, c'est d'avoir un bon feu: il faut vraiment cuire sur la braise. Avec les briquettes, il faut environ 30 minutes. Et n'oubliez pas que si l'on tapisse le barbecue de papier d'aluminium, on cuit plus rapidement tout en s'épargnant du récurage.

Comme pour les autres aliments, on doit huiler le gril pour empêcher le poisson d'adhérer au métal. Les grils doubles ou grils à charnière sont très utiles pour cuire le poisson. On arrive toujours à retourner les darnes (tranches ou steaks), mais c'est à peu près impossible de le faire avec les filets, à moins d'avoir un de ces grils doubles. C'est aussi plus rapide puisqu'on retourne tout le poisson en un seul tour de poignet.

Pour régler la température, il s'agit d'abaisser ou de hausser le gril. Lorsque des gouttes de graisse tombent sur les charbons, on peut éteindre la flamme ou l'aspergeant d'eau. Le vent, la température de l'air, l'humidité et le combustible sont autant d'éléments qui font varier le comportement du feu; aussi la durée de cuisson indiquée dans les recettes de barbecue n'est toujours qu'un guide.

Du poisson frais!

Qu'on soit novice dans l'art du barbecue ou plein d'expérience, il y a une condition essentielle à remplir: le poisson doit être frais. Il n'y a pas de problème si vous utilisez le produit de votre pêche; mais si vous devez acheter votre proisson, il faut vous assurer qu'il est à son meilleur.

Quand on vous vend un poisson frais, il faut qu'il soit scrupuleusement frais. Il vaut mieux acheter du poisson bien congelé que du "vieux poisson frais". Le poisson entier frais doit avoir l'odeur caractéristique de l'espèce ou aucune odeur, les yeux pleins et brillants, les ouïes rouge vif, les écailles bien lustrées et bien adhérentes, le corps ferme ou rigide, la chair ferme et élastique, qui ne se sépare pas facilement des arêtes ou qui ne garde pas l'empreinte des doigts. Les poissons entiers congelés, s'ils ne sont pas enveloppés, doivent présenter une couche de glace ou une couche imperméable qui recouvre le poisson pour l'empêcher de sécher.

On reconnaît les filets et les darnes frais à l'odeur caractéristique de l'espèce ou à l'absence d'odeur, à la chair ferme et élastique qui ne retient pas l'empreinte des doigts. La chair doit sembler fraîche, sans trace de brunissement ni de dessication. S'il s'agit de filets congelés, ils doivent se présenter en paquets solidement congelés qui ne renferment que peu ou pas d'air entre le poisson et l'enveloppe. La chair doit être luisante, sans coloration, ni flétrissure, ni tache blanche, ce qui est un indice de brûlure par le froid. Il ne doit pas y avoir de cristaux de givre ou de glace à l'intérieur du paquet.

La clé du succès

Pour faire d'un poisson grillé un vrai délice, il suffit de le mariner avant la cuisson. On fait mariner les darnes, filets, pétoncles et crevettes environ 30 minutes. On emploie la même marinade pour en badigeonner le poisson durant la cuisson, ce qui l'empêche de sécher.

Une recette

Voici une recette très simple de marinade: pour préparer une quantité suffisante pour 2 livres de darnes, mélanger 3 c. à table de jus de citron 1 c. à thé de zeste de citron râpé, 1/4 tasse d'huile à salade, ½ c. a thé de sel, 1/8 c. à thé de poivre, 1/4 c. à thé de marjolaine et 1c. à table d'oignon haché fin.

Temps de cuisson

On met le poisson à environ 4 pouces de la braise. Les darnes de 1 pouce d'épaisseur (la meilleure épaisseur pour le gril) prennent de 8 à 10 minutes par côté, les filets sur gril double de 5 à 6 minutes et les crevettes en brochettes de 8 à 10 minutes de chaque côté.

"Je me souviens"...

IL Y A TROIS ANS LE 24...

dupras.



Je me souviens du chemin du Roy ... quel enthousiasme !!!



puis il y eut le balcon ...

Il y a trois ans, du balcon de l'hôtel de ville, de Gaulle lançait son "Vive le Québec libre"

24 juillet 1967, au bout du Chemin du Roy... Trois ans... Jour après jour... "Vive le Québec libre!", s'écrie un général.

Quatre mots lancés d'un balcon — celui de l'hôtel de ville de Montréal — par le président de la République française, Charles de Gaulle, devant des milliers de Québécois...

L'ancien président de la France, pays de la majorité de nos ancêtres, était en visite au Québec. Moment illustre... Il est acclamé sur un parcours de 175 milles, sur le chemin du Roy, la première route de la Nouvelle-France.

Au terme du périple, il lance: "Vive le Québec libre!"

Quatre mots qui ont provoqué un raz de marée...

A Ottawa, le gouvernement tient une réunion extraordinaire...

L'ingérence étrangère dans les affai-

Les réactions ne se firent pas attendre ...



Pourtant quand la reine vient au Canada ...

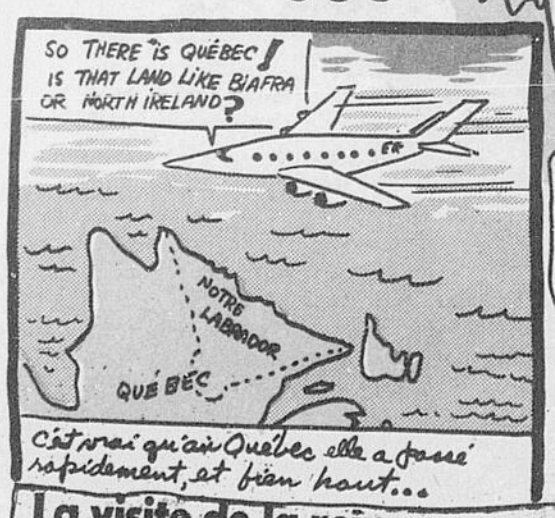
Horaire chargé pour la famille royale aujourd'hui

Les voraces mouches noires s'attaquent à la famille royale

PORT PROVIDENCE, T.-N.-O. (PC) Les mouches noires, ce fléau du nord, se sont abattues sur la famille royale et son secrétaire...

Le prince Charles est choyé: réceptions, bals, visites, etc.

OTTAWA (PC) — Le prince Charles fait bonne figure, vendredi, lors d'une fête champêtre donnée à la résidence du gouverneur général, et il a fait charmer sur son passage bon nombre de jeunes admiratrices. Environ 400 personnes...



C'est vrai qu'ici au Québec elle a passé rapidement, et bien haut...



La visite de la reine a montré une fois de plus l'indifférence du Québec à la monarchie

Sur les 70 journalistes qui ont suivi la reine, on en a compté 24 (techniciens inclus) au service de Radio-Canada, français...



puis elle y est allé de sa déclaration politique...



Il y a eu très peu de réaction ... et c'est peut-être mieux ainsi ...



elle est reçue avec enthousiasme par les provinces anglaises.